

ÉLÉMENTS DE PROBLÉMATIQUE DÉPARTEMENTALE DU SUD

(Version de Consultation)

**Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
Centre des Nations Unies pour les Établissements Humains (CNUEH-Habitat)
Projet d'Appui en Aménagement du Territoire (HAI-94-016)**

SEPTEMBRE 1997

AVANT-PROPOS

LE CONTEXTE ET L'INTENTION

En Haïti, on parle depuis longtemps de développement. Toutefois, l'implantation des structures nécessaires et la conception de programmes cohérents qui répondent à la réalité du pays ou d'une zone donnée en particulier, n'ont jamais fait l'objet de planification intégrant tous les secteurs et acteurs de la société, pourtant partenaires du développement harmonieux plus ou moins équilibré à long terme. Ces tentatives, qui ne considéraient que quelques réalités sociales, économiques et politiques du pays, ne se sont généralement soldées que par le renforcement temporaire de quelques acteurs privilégiés.

Par ailleurs, le redressement socio-économique du pays doit s'appuyer sur la protection et la mise en valeur du territoire et des ressources disponibles . A court terme, des problématiques départementales, dont celle du Sud, doivent être élaborées. A moyen terme, ces problématiques devront évoluer vers des schémas d'aménagement et des plans stratégiques de développement. Des schémas d'aménagement communaux, urbains et ruraux, devront également être élaborés pour chacune des 133 communes haïtiennes.

Pour atteindre cet objectif, en août 1995, le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE), au nom du Gouvernement de la République d'Haïti, mettait en place avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), un accord pour la réalisation d'un projet d'Appui Institutionnel en Aménagement du Territoire. L'objectif de la démarche souhaitée par le MPCE était, et est toujours, de poursuivre une réflexion avec tous les partenaires du milieu sur l'identification des principaux atouts du territoire à protéger et à mettre en valeur dans chaque département pour favoriser leur redressement social et économique. L'objectif est donc également d'assurer la prise en compte des aspirations des intervenants du milieu dans la prise de décision.

Le présent document de consultation a été réalisé sur la base de consultations effectuées dans les communes auprès des intervenants du milieu et au niveau du département auprès et avec la collaboration des secteurs déconcentrés de l'État. Sa réalisation s'inscrit donc dans le contexte institutionnel et administratif haïtien, d'une part, quant au partage des compétences entre les différents niveaux d'administration publique prescrit par la Constitution haïtienne et, d'autre part, quant aux orientations politiques du Gouvernement en matière de déconcentration de l'appareil de l'Etat et de décentralisation vers les Collectivités Territoriales.

Ce document est maintenant soumis à l'appréciation des intervenants du Sud. Il permettra d'initier une deuxième étape de consultation avec tous les partenaires du département, ce qui nous conduira ultérieurement à l'identification d'orientations et stratégies de développement et d'aménagement du territoire sur lesquelles il nous faut regrouper nos efforts.

Il fut réalisé parallèlement à l'élaboration d'un premier programme d'interventions et d'investissements pour le Sud qui tient compte de cette problématique et qui permettra au Gouvernement de prendre en considération, dès cette année, des aspirations de la population dans les projets à réaliser sur le terrain.

LA DÉMARCHE

Afin d'élaborer ce document, les étapes suivantes ont été franchies:

- Sensibilisation et motivation de la population dans les dix-huit (18) communes.
- Mise en place d'une structure de coordination interministérielle
- Formation des Comités Consultatifs Communaux (CCC)
- Planification et réalisation des ateliers communaux.

L'objectif était de réaliser un exercice de planification concertée et participative de façon à ce que les intervenants du milieu puissent donner leur propre vision du développement.

Motivation et sensibilisation

Cette étape consistait à:

- Visiter les bureaux publics
- Rencontrer les responsables des Directions départementales sectorielles et des organismes autonomes
- Rencontrer les élus locaux: CASECs, Maires, Députés, Sénateurs
- Rencontrer les responsables des Organisations Non-Gouvernementales (ONG), des Organisations socio-professionnelles, des Organisations de base,...
- Rencontrer les notables: Prêtres, Pasteurs, Leaders populaires,...

Elle a permis de valider que la démarche proposée était également souhaitée par les intervenants du milieu.

Structure de coordination interministérielle

La mise en place d'une telle structure visait la participation de tous les secteurs de l'Etat à la coordination et l'exécution des travaux. Toutefois, étant donné qu'il existait déjà dans le département du Sud un Conseil Technique capable de remplir cette fonction, composé des

Directions départementales des Ministères sectoriels et Organismes autonomes, la mise en place d'une nouvelle structure ne fut pas requise. Les rôles remplis par le Conseil Technique dans la démarche fut de:

- Servir de cadre technique à la participation des intervenants en matière d'aménagement du territoire;
- Initier l'élaboration d'orientations ministérielles d'aménagement et de développement régional;
- Informer et consulter les publics cibles;
- Harmoniser les stratégies et orientations d'aménagement régional; et
- Intégrer les résultats.

Diverses réunions du Conseil Technique ont déjà été tenues.

Formation des Comités Consultatifs Communaux (CCC)

Après l'étape de sensibilisation et de motivation, des réunions ont été organisées dans chacune des dix-huit (18) communes du département en vue de former les CCC. Ces derniers se composent de 20 à 30 membres, dépendamment du nombre de sections communales et d'autres intervenants impliqués dans le développement communal, en sus de la mairie.

Le choix des participants aux CCC a été fait par l'institution invitée. Le MPCE avait défini quelques critères de sélection pour avoir un niveau de représentativité adéquat.

Planification et réalisation des ateliers communaux

Après la mise en place des structures de consultation, des journées de travail en atelier ont été planifiées et réalisées dans les différentes communes du département. Divers thèmes ont été traités:

- Agriculture, élevage et pêche;
- Education et Santé;

- Tourisme et services publics;
- Infrastructures de transport/mines et carrières;
- Environnement; et
- Habitat.

Chaque thème a été l'objet d'un atelier de travail. A la fin de la journée, une plénière a été organisée en vue de présenter et discuter les résultats. Après les débats, des besoins sectoriels étaient priorisés.

Les données des travaux en atelier ont été dépouillées et ont contribué à l'élaboration de la présente problématique départementale.

Des plénières régionales devront également être prochainement organisées, de même que de nouvelles consultations communales.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|----|
| AVANT-PROPOS..... | 2 |
| LE CONTEXTE ET L'INTENTION | 2 |
| LA DÉMARCHE | 4 |
| Motivation et sensibilisation..... | 4 |
| Structure de coordination interministérielle | 4 |
| Formation des Comités Consultatifs Communaux (CCC)..... | 5 |
| Planification et réalisation des ateliers communaux..... | 5 |
| | |
| I.- INTRODUCTION..... | 12 |
| | |
| II.- LE CADRE GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT DU SUD | 14 |
| 2.1 LE CADRE GÉOGRAPHIQUE ET PHYSIQUE | 14 |
| 2.1.1 L'aspect physiologique..... | 14 |
| 2.1.2 Le réseau hydrographique, la pluviométrie, les bassins versants | 16 |
| 2.1.3 Le climat..... | 18 |
| 2.1.4 La géologie | 19 |
| 2.2. LA POPULATION | 20 |
| 2.2.1 Les divisions administratives..... | 20 |
| 2.2.2 La démographie | 22 |
| 2.3 LE CADRE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL | 24 |
| 2.4 LE CADRE INSTITUTIONNEL | 27 |
| 2.4.1 Les institutions étatiques..... | 27 |
| 2.4.2 Les collectivités locales..... | 27 |
| 2.4.3 Les organisations non gouvernementales | 28 |
| 2.4.4 Les organisations sociales | 28 |
| | |
| III.- LES PRINCIPAUX SECTEURS | 29 |
| 3.1 L'AGRICULTURE | 29 |

| | | |
|----------|--|----|
| 3.2 | L'ÉLEVAGE ET LA PÊCHE | 35 |
| 3.2.1 | L'élevage..... | 35 |
| 3.2.2 | La pêche | 38 |
| 3.3 | L'INDUSTRIE ET L'ARTISANAT | 40 |
| 3.3.1 | L'industrie..... | 40 |
| 3.3.2 | L'artisanat | 41 |
| 3.4 | LE COMMERCE | 42 |
| 3.5 | LES MINES ET LES CARRIÈRES | 43 |
| 3.6 | L'HABITAT..... | 45 |
| 3.7 | L'ENVIRONNEMENT - LA CULTURE - LE TOURISME..... | 47 |
| 3.7.1 | L'environnement | 47 |
| 3.7.2 | La culture et l'histoire | 48 |
| 3.7.3 | Le tourisme | 49 |
| 3.8 | L'ÉDUCATION..... | 52 |
| 3.9 | LES SPORTS ET LES LOISIRS..... | 57 |
| 3.10 | LA SANTÉ | 59 |
| 3.11 | LES SERVICES PUBLICS | 64 |
| 3.11.1 | L'énergie électrique..... | 64 |
| 3.11.2 | L'eau potable | 66 |
| 3.11.3 | Les télécommunications | 68 |
| 3.11.3.1 | Le service téléphonique..... | 68 |
| 3.11.3.2 | Le service postal..... | 69 |
| 3.11.3.3 | La radiodiffusion et la télédiffusion | 69 |
| 3.11.3.4 | La presse écrite | 70 |
| 3.12 | LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT | 71 |
| IV.- | LE CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT ET D'AMÉNAGEMENT DU DÉPARTEMENT DU SUD..... | 73 |
| 4.1 | LES ZONES ET TYPES D'INTÉRÊT | 74 |
| 4.1.1 | L'agriculture | 74 |
| 4.1.2 | Le tourisme | 76 |
| 4.1.3 | Les autres types d'intérêts | 77 |

| | | |
|---------|---|-----|
| 4.2 | LES GRANDES CONTRAINTES..... | 78 |
| 4.2.1 | Le mauvais état et l'insuffisance des infrastructures existantes ... | 78 |
| 4.2.2 | La pauvreté rurale | 80 |
| 4.2.3 | La faiblesse institutionnelle | 80 |
| 4.2.4 | La dégradation de l'environnement..... | 81 |
| 4.2.5 | La paupérisation des agglomérations | 81 |
| 4.3 | LES INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT | 83 |
| 4.4 | LES ASPIRATIONS DE LA POPULATION | 85 |
| 4.4.1 | L'agriculture, l'élevage et la pêche..... | 85 |
| 4.4.2 | L'eau potable | 86 |
| 4.4.3 | L'énergie électrique..... | 86 |
| 4.4.4 | Le tourisme | 86 |
| 4.4.5 | L'éducation, le sport et les loisirs | 86 |
| 4.4.6 | La santé | 87 |
| 4.4.7 | Le transport et les communications | 87 |
| 4.4.8 | L'industrie..... | 87 |
| 4.4.9 | L'environnement et l'habitat | 87 |
| 4.5 | LE CONCEPT | 88 |
| 4.5.1 | Les grandes orientations..... | 89 |
| 4.5.1.1 | <u>1ère orientation</u> : Renforcer la complémentarité avec la Grande-Anse | 91 |
| 4.5.1.2 | <u>2ème orientation</u> : Maintenir et développer la diversité agricole | 93 |
| 4.5.1.3 | <u>3ème orientation</u> : Mettre en oeuvre un programme sélectif de reboisement visant la protection et l'amélioration du cadre naturel et de l'habitat | 96 |
| 4.5.1.4 | <u>4ème orientation</u> : Diminuer le niveau de la pauvreté | 98 |
| 4.5.1.5 | <u>5ème orientation</u> : Protéger les potentiels touristiques et mettre en place les conditions favorables à leur mise en valeur | 100 |
| 4.5.1.6 | <u>6ème orientation</u> : Rendre accessibles les services de | |

| | | |
|--|---|-----|
| | | 10 |
| | base à la population | 102 |
| 4.5.1.7 | <u>7ème orientation</u> : Renforcer le rôle des Cayes | 104 |
| 4.5.1.8 | <u>8ème orientation</u> : Renforcer les institutions locales | 106 |
| 4.5.2 | La stratégie d'intervention et les actions prioritaires | 107 |
| 4.5.2.1 | La stratégie..... | 107 |
| 4.5.2.2 | Les actions prioritaires..... | 112 |
| BIBLIOGRAPHIE | | 123 |
| ANNEXE A LES RIVIERES DU DÉPARTEMENT DU SUD..... | | 124 |
| ANNEXE BLA RÉPARTITION DES SYSTEMES D'IRRIGATION | | 127 |
| ANNEXE C LES MARCHÉS PUBLICS DU DÉPARTEMENT DU SUD | | 129 |
| ANNEXE DES SYSTÈMES D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DU DÉPARTEMENT DU SUD | | 132 |

LISTE DES TABLEAUX

| | | |
|----------------|--|----|
| Tableau I: | Divisions administratives du département..... | 21 |
| Tableau II: | Superficie, population et densité du département. | 23 |
| Tableau III: | Caractéristiques agro-écologiques du département..... | 30 |
| Tableau IV: | Production agricole du département | 32 |
| Tableau V: | Élevage dans le département | 36 |
| Tableau VI: | Personnel de la Direction / Sud du MARNDR..... | 37 |
| Tableau VII: | Organismes intervenant dans le domaine agricole | 38 |
| Tableau VIII: | Potentiel minier du département | 43 |
| Tableau IX: | Répartition des bâtiments selon le type et par zone de résidence (1982)..... | 45 |
| Tableau X: | Potentiel touristique inventorié..... | 50 |
| Tableau XI: | Répartition des établissements scolaires..... | 53 |
| Tableau XII: | Nombre d'écoles, de salles de classe, d'élèves et de maîtres dans le secteur public par commune | 54 |
| Tableau XIII: | Répartition des écoles professionnelles. | 55 |
| Tableau XIV: | Répartition des établissements sanitaires par commune (1997) | 60 |
| Tableau XV: | Répartition du personnel technique médical par commune. | 62 |
| Tableau XVI: | Organismes intervenant dans le domaine sanitaire..... | 63 |
| Tableau XVII: | Puissance installée et disponible du département (1997)..... | 64 |
| Tableau XVIII: | Répartition du nombre de clients réguliers d'EDH | 65 |

I.- INTRODUCTION

La connaissance du milieu physique, humain et culturel d'un pays est la condition sine qua non pour tout processus voulant conduire à son redressement économique et social. Or, pour Haïti, les statistiques sont souvent déficientes. Dès lors, bien des interventions entreprises n'ont pas pu aboutir aux résultats escomptés par manque de connaissance de la situation réelle.

De plus, cette approche de développement basée sur la connaissance du milieu ambiant se doit d'être doublée par une réelle participation des intervenants du milieu aux décisions les concernant. A cet effet, ce document a été élaboré pour permettre à ces instances de participer aux choix des stratégies les plus appropriées.

Cette problématique de développement et d'aménagement du département du Sud se veut une première réponse à ces orientations. Elle entend présenter le Sud dans toutes les sphères de la vie socio-économique en mettant en évidence les multiples aspects de la réalité départementale.

Cette problématique est articulée autour de quatre (4) chapitres. Le premier chapitre est la partie introductive. Dans le deuxième chapitre, elle présente le cadre général du département du Sud selon ses aspects physique, géographique, économique, social et institutionnel.

Le troisième chapitre présente les principaux secteurs socio-économiques avec leurs potentiels, leurs contraintes et leurs perspectives de développement. Enfin, le quatrième chapitre propose un premier concept de développement et d'aménagement pour le département du Sud, basé sur la réalité départementale. Il inclut une stratégie d'intervention et des actions prioritaires visant à permettre aux intervenants concernés de regrouper leurs efforts.

Ce document résulte de la collaboration des différentes directions départementales sectorielles, de journées de réflexion tenues dans toutes les communes avec les élus

locaux, les ONG et les organisations sociales, et d'observations de terrain.

Ce travail n'est que préliminaire. Il devra être complété par des diagnostics sectoriels plus détaillés et devra faire l'objet d'une consultation de tous les intervenants du milieu. En outre, plusieurs données demanderont d'être vérifiées par des visites sur le terrain.

II.- LE CADRE GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT DU SUD

Le présent chapitre présentera les cadres géographique, physique, économique, social et institutionnel du département.

2.1 LE CADRE GÉOGRAPHIQUE ET PHYSIQUE

Le département du Sud partage la péninsule Sud du pays avec le département de la Grande-Anse. Il est borné au nord par celui de la Grande-Anse, au sud et à l'ouest par la mer des Antilles, et à l'est par la rivière des Côtes-de-Fer .

Au département du Sud est rattachée l'Île-à-Vache située dans la baie des Cayes, et plusieurs îlots.

Le département a une superficie de 3.032 km², soit 10,9% de la superficie totale du pays . Les superficies cultivées seraient de 1.160 km², représentant 38% de l'ensemble du département.

2.1.1 L'aspect physiographique

Le département du Sud a un relief mouvementé:

- En haute altitude, il est dominé, au nord, par le versant sud du massif de la Hotte qui culmine au Pic Macaya (2.347 m), et qu'il partage avec le département de la Grande-Anse. À part ce massif, on trouve quelques autres formations de plus faible altitude: le morne Cavalier (2.000 m) dans les hauteurs de Port-à-Piment; la Grande Colline (1.880 m) aux Chardonnières; le morne Rossignol (1.800 m) dans la commune des Anglais; et les mornes Bellevue (1.648 m) et Formont (1.400 m) aux environs de Chantal.

- À l'est, on retrouve le mont Bonnet-Carré (1.100 m), au nord-ouest de la ville d'Aquin, et le mont Tête-Boeuf (1.250 m) au nord de Saint-Louis du Sud.
- À moyenne altitude, le Sud possède plusieurs plateaux et collines basses dont les plus grands sont les plateaux Martineau à Cavaillon, Moussambé aux Chardonnières, Formont à Chantal, Sara à Tiburon et celui de la presqu'île de Port-Salut. Au Sud de la plaine d'Aquin, s'élève la petite colline Dubois. Le morne Abraham sépare Fond-des-Blancs de Fond-des-Nègres.

Les chaînons d'orientation générale est-ouest limitent d'étroites vallées, telles les vallées de Cavaillon et de Camp-Perrin.

- En basse altitude, les plaines sont côtières. Sur «la Côte», ces plaines côtières sont davantage apparentées à des vallées. On compte notamment, de l'est vers l'ouest:
 - . La plaine d'Aquin qui mesure 10 km de large et 15 km de long dans le sens est/ouest.
 - . La plaine des Cayes qui mesure environ 20 km de large et 50 km de long dans le sens est/ouest. Son altitude maximale est de 100 mètres. Elle est constituée de divers sous-ensembles liés à la densité de la pluviométrie et des ressources en eau disponibles: les plaines de Torbeck; de Ducis-Chantal; de Fonfrède; la plaine de Camp-Perrin; la plaine de Laborde et celle de Cavaillon.
 - . La plaine de l'Île-à-Vache qui part du côté nord-ouest

de l'île pour pénétrer vers l'intérieur. Elle est entourée de collines à pentes escarpées.

- . La plaine des Côteaux qui mesure 3 km de large et 50 km de long de la pointe Saint-Jean aux Anglais. Elle a une altitude moyenne de 20 mètres dans sa partie haute.
- . La plaine de Tiburon qui s'étale dans la direction est, vers Les Anglais, sur une vingtaine de kilomètres. Sa largeur maximale est de 1 km.

Le département du Sud a environ 190 km de côte dont 15%, soit près de 30 km, de plage. Cette côte est bordée par un étroit plateau continental. Toutefois, ce plateau s'élargit de la pointe des Trois-Lataniers (Aquin) jusqu'à la pointe Abacou (Saint-Jean du Sud), et englobe l'Île-à-Vache et plusieurs îlots. Cette île, une zone basse dont le point le plus élevé n'atteint que soixante-quinze (75) mètres d'altitude, mesure quinze (15) km de long sur trois (3) km de large. Les îlots les plus importants sont:

- Cayes-à-l'Eau (200 ha);
- l'Îlot-à-Boué;
- Pierre -Le Nantais;
- les Grosses-Cayes.

2.1.2 Le réseau hydrographique, la pluviométrie, les bassins versants

Tous les cours d'eau importants du département partent du massif de la Hotte. Ils sont alimentés en grande partie par les pluies qui sont très variables d'un point à l'autre du département. Les principaux sont la rivière de Cavaillon, la Ravine du Sud et l'Acul. Au nord de la ville des Cayes, on trouve les étangs Lachaux, Dorait et Laborde, de superficie d'environ 1 km² chacun (voir Annexe A).

Le département du Sud a un régime pluviométrique très diversifié, par exemple:

- Sur le versant sud du massif de la Hotte exposé aux vents, les Nordés provoquent des précipitations de l'ordre de 2600 à 3000 mm/an;
- Du côté de la plaine des Cayes, les précipitations sont de l'ordre de 2000 mm/an;
- La bande d'Aquin/Côtes-de-Fer ne reçoit que 1.000 mm/an et parfois moins.

Par rapport aux potentialités hydrauliques, cette pluviométrie joue un grand rôle sur les quatre (4) grands bassins versants du département:

- Le bassin de Saint-Louis du Sud/Aquin est constitué de plusieurs petits bassins dont le plus important est celui de Vieux-Bourg. Les rivières des Orangers, Mombin, Millionnaire et Brodequin constituent le réseau hydrographique de la zone. Les précipitations moyennes sont de l'ordre de 1.400/2.000 mm par an.
- Le bassin de Cavillon est centré sur la rivière de Cavillon, qui reçoit les eaux de la rivière Bourmier. Les cours d'eau de ce bassin sont alimentés par des pluies qui sont en moyenne de l'ordre de 2.000 mm/an.
- Le bassin de la zone des Cayes se situe dans la partie occidentale de la presqu'île du Sud. Les pluies d'une moyenne de 2.000 mm/an alimentent les rivières l'Islet à l'est,

Torbeck et l'Acul à l'ouest, et la Ravine du Sud. Elles proviennent des montagnes de la Hotte.

- Le bassin de la zone de Tiburon/Saint-Jean se situe à l'extrême ouest de la presqu'île. Plusieurs petites rivières drainent les nombreux bassins parmi lesquelles il faut citer les rivières des Anglais, de Port-à-Piment, de Tiburon, de Roche-à-Bâteau et de Port-Salut, toutes alimentées par une pluviométrie variant de 1.000 à 2.000 mm/an.

2.1.3 Le climat

Le département du Sud jouit d'un climat caractérisé par deux (2) grandes saisons:

- Une saison pluvieuse divisée en deux (2) périodes: Avril-Juin et Septembre-Novembre.
- Une saison sèche de quatre (4) mois, de Décembre à Mars.

Les vents qui soufflent sur le département sont généralement de deux (2) types: les Alizés et les Nordés.

Le Sud est l'une des régions du pays les plus exposées aux ouragans. Ces derniers causent de grands dommages par le vent, les inondations et les raz de marée qu'ils provoquent. Les dommages les plus importants ont été causés par les cyclones Hazel (octobre 1954), Allen (1980) et Cléo (Août 1984).

La température, pour la région des Cayes, varie entre 20 degré C et 30 degré C. Dans les hauteurs du massif de la Hotte règne pendant toute l'année un climat plus ou moins frais. Une gelée blanche est parfois

observée du côté de Macaya.

2.1.4 La géologie

D'après l'Inventaire des Ressources Minières de la République d'Haïti, le sol du département du Sud est formé principalement par des séries sédimentaires.

La colonne stratigraphique de ce département serait divisée en roches sédimentaires et éruptives, et se présenterait comme suit:

- Alluvions quaternaires, surtout abondantes dans la plaine des Cayes;
- Calcaires récifaux plio-quaternaire, qu'on retrouve dans l'île-à-Vache et à l'ouest de Port-Salut;
- Miocène supérieur continental, qui apparaît dans des petits bassins notamment à Camp-Perrin ;
- Eocène indifférencié de la presqu'île du Sud, qui affleure notamment dans la presqu'île de Port-Salut;
- Crétacé supérieur calcaire épilagique de Macaya, calcaires de Macaya qui doivent leur nom au pic Macaya, point culminant du massif de la Hotte; et
- Complexe tholéitique crétacé, équivalent du plancher de la mer des Caraïbes qui baigne les côtes du Département.

2.2 LA POPULATION

2.2.1 Les divisions administratives

Le département du Sud est divisé en cinq (5) arrondissements, dix-huit (18) communes et soixante-neuf (69) sections communales. Il comprend aussi sept (7) quartiers. Dans le cadre électoral, il est divisé en dix (10) circonscriptions.

Le tableau suivant présente les divisions administratives.

Tableau I: Divisions administratives du département

| Arrondissements | Communes | Villes | Quartiers | Sections Communales |
|------------------------|-----------------|---------------|----------------------------------|---|
| Cayes | Cayes | Cayes | ---- | Bourdet, Fonfrède, Laborde, Laurent, Meray, Dory, Melon, Boulmier (8) |
| | Torbeck | Torbeck | Ferme Leblanc, Ducis(2) | Boury, Berrault, Solon, Moreau (4) |
| | Chantal | Chantal | ---- | Fond-Palmiste, Melonière, Carrefour Canon (3) |
| | Camp-Perrin | Camp-Perrin | ---- | Levy Mersan, Champlins, Tibi Daveza (3) |
| | Maniche | Maniche | ---- | Maniche (1) |
| | Île-à-Vache | ----- | ---- | Ile-à-Vache (1) |
| Port-Salut | Port-Salut | Port-Salut | ---- | Lazarre, Anse-à-Drick, Darbois, Dumont (4) |
| | St-Jn du Sud | St-Jn du Sud | ---- | Tapion, Débouchette, Trichet (3) |
| | Arniquet | Arniquet | ----- | Arniquet (1) |
| Aquin | Aquin | Aquin | Fond-des-Blancs, Vieux-Bourg (2) | Macéan, Bellevue, Brodequin, Flamand, Mare-à-Coiffe, La Colline, Fond-des-Blancs, Guirand, Franzipane, Colline à Mongons (10) |
| | St-Ls du Sud | St-Ls du Sud | ---- | Grand-Fond, Baie Dumesle, Grenadières, Zanglais, Sucrierie Henry, Solon, Charette, Corail Henry (8) |
| | Cavaillon | Cavaillon | ---- | Boileau, Martineau, Gros Marin, Mare Henry, Laroque (5) |
| Les Côteaux | Côteaux | Côteaux | Danassin (1) | Condé, Despas, Quantin (3) |
| | Pt-à-Piment | Pt-à-Piment | ---- | Paricot, Balais (2) |
| | R. à-Bateau | R. à-Bateau | --- | Beaulieu, Renandin, Beauclos |
| Chardonnières | Chardonnières | Chardonnières | Rendel (1) | Rendel, Déjoie, Bony (3) |
| | Les Anglais | Les Anglais | ---- | Verone, Edelin, Cosse (3) |
| | Tiburon | Tiburon | Cahouane (1) | Blotote, Sèvre, Loby, Dalmette (4) |
| 5 | 18 | 17 | 7 | 69 |

Source:

2.2.2 La démographie

D'après les estimations de l'IHSI, le département du Sud regroupe 9.1% de la population actuelle du pays.

Sa population est passée de 383.100 habitants au recensement de 1950 à 509.481 habitants en 1982, avec un accroissement annuel de 0,9% . Pour 1997, elle est estimée à 671.112 habitants, dont 96.863 urbains (14%) et 574.249 ruraux (86%). Notons que la population ici considérée comme urbaine est uniquement celle des chef-lieux de communes. Entre 1995 et l'an 2000, la population du département croîtrait à un taux de 1,28%.

La majeure partie de la population vit dans les plaines et les vallées. D'après les analyses de l'IHSI, cette augmentation a été plus rapide en zones urbaines que dans les zones rurales. En effet, de 92,5% en 1950, l'importance des zones rurales est passée à 88% en 1982 et à 86% en 1997. Cela pourrait traduire des mouvements de population des zones rurales vers les zones urbaines en quête de mieux-être.

La densité moyenne de la population pour le département est de 221 hab/km². Toutefois, la pression sur les terres cultivées serait de l'ordre de 579 hab/km². Arniquet avec ses 830 hab/km², est la commune la plus dense. Aquin, la plus vaste commune (948,3 km²), est la moins dense avec 72 hab/km².

Il faudrait aussi souligner la pression qu'exerce la population sur la zone des Cayes . En effet, sur les 1.162 km² de la zone, représentant 33% de la superficie totale du département, se concentrent près de 387,105 habitants, soit 48% de la population du Sud.

Le tableau suivant présente la superficie, la population et la densité des communes.

Tableau II: Superficie, population et densité des communes

| Arrondissements | Communes | Superficie | Population Totale | Population urbaine | Population rurale | Densité |
|-----------------|----------------|------------|-------------------|--------------------|-------------------|---------|
| Cayes | Cayes | 259.1 | 143981 | 48838 | 95143 | 556 |
| | Camp-Perrin | 81.69 | 43458 | 535 | 42923 | 532 |
| | Ile-à-Vache | 45.7 | 11976 | - | 11976 | 262 |
| | Maniche | 59.9 | 9286 | 1333 | 7953 | 532 |
| | Torbeck | 190.1 | 41703 | 4644 | 37059 | 219 |
| | Chantal | 163.7 | 21687 | 2109 | 19578 | 132 |
| Aquin | Aquin | 948.3 | 68030 | 7824 | 60206 | 72 |
| | Cavaillon | 245.3 | 45258 | 984 | 44274 | 185 |
| | Saint-Louis | 120.5 | 56054 | 1103 | 54951 | 465 |
| Port-Salut | Port-Salut | 87.7 | 33354 | 1151 | 32203 | 380 |
| | Arniquet | 16.5 | 13702 | 1525 | 12177 | 830 |
| | Saint-Jean | 55.6 | 28351 | 521 | 27830 | 510 |
| Côteaux | Côteaux | 95.5 | 14561 | 3048 | 11513 | 152 |
| | Port-à-Piment | 78.5 | 24276 | 3471 | 20805 | 309 |
| | Roche-à-Bâteau | 73 | 19488 | 1546 | 17942 | 267 |
| Chardonnières | Chardonnières | 100.42 | 32251 | 9844 | 22407 | 321 |
| | Les Anglais | 221 | 33681 | 3362 | 30319 | 152 |
| | Tiburon | 189.1 | 30015 | 5025 | 24990 | 159 |
| 5 | 18 | 3031.61 | 671112 | 96863 | 574249 | 221 |

Sources combinées: IHSI et MPCE/PNUD/Habitat, Etudes sur la Population, Mme G. Berrouet-Durand , 1997

Le département du Sud est peu urbanisé. À part la ville des Cayes, qui compte près de 50.000 habitants (48.838 hab), soit plus de la moitié de la population urbaine, on ne rencontre que des centres urbains avec moins de 10.000 habitants. Trois (3) d'entre eux (Chardonnières, Tiburon, Aquin) ont entre 5.000 et 10.000 habitants, dix (10) (Torbeck, Chantal, Maniche, Côteaux, Port-à-Piment, Roche-à-Bâteau, Les Anglais, Port-Salut, Arniquet, Saint-Louis) ont entre mille (1.000) et cinq mille (5.000) habitants, trois (3) (Camp-Perrin, Cavaillon, Saint-Jean) ont moins de mille (1.000) habitants. Reste l'île-à-Vache qui n'a pas de population urbaine.

2.3 LE CADRE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Couvrant une superficie de 3.032 km² pour une population estimée à 671.112 habitants, rurale à près de 86%, le département du Sud bénéficie de bonnes potentialités agricoles, caractérisées par une diversité de sols, de climat et par la présence de nombreux cours d'eau propices à l'irrigation.

Pourtant, le secteur agricole connaît depuis quelques années une situation de crise au niveau de la production des denrées de consommation de base et de celles destinées à l'exportation. Cette situation, caractérisée principalement par des problèmes de manque de voies de desserte, de gestion des ressources en eau, de dégradation accélérée de l'environnement, de décapitalisation des petites et moyennes entreprises et d'une assistance technique non adéquate, conduit à ce que l'agriculture remplit de moins en moins ses fonctions économiques et sociales. En particulier, la sécurité alimentaire est menacée.

Avec la quasi-disparition du cheptel porcin, les bovins sont devenus la principale banque de garantie pour le paysan. Malheureusement, la pauvreté rurale et la taille réduite des unités de production liées à des difficultés de trouver la nourriture pour le gros bétail l'oblige le plus souvent à vendre ses animaux prématurément sur les marchés régionaux (Ducis, Les Anglais) ou à entreprendre le voyage vers Port-au-Prince à la recherche de meilleurs prix.

Malgré la présence de la BNC, avec deux succursales aux Cayes et à Aquin, de la BUH avec une succursale aux Cayes et de la Fondation Haïtienne de Développement, les structures de crédit agricole ou autres ne sont pas vraiment fonctionnelles. Toutefois, la prolifération au niveau des bourgs de «prêteurs informels» permet l'accès au crédit à des taux élevés.

Les activités agro-industrielles, créatrices de valeur ajoutée, tendent à se dégrader. Par exemple, on constate de plus en plus une certaine paralysie des activités de production de sucre et d'huiles essentielles.

Les potentialités touristiques du département sont appréciables. Les principaux attraits, tant historiques que naturels, se répartissent sur tout le territoire départemental. Cependant, ils ne sont pas aménagés et les structures d'accueil sont insuffisantes.

L'espace départemental est peu desservi en infrastructures et services. Le réseau routier est peu développé même en plaine. Certaines liaisons routières transversales n'existent parfois que sur carte. L'enclavement physique se retrouve dans le prix payé pour le transport intérieur par la collectivité, un prix globalement élevé qui ne favorise ni l'échange ni la production commercialisée. En fait, cette situation a des répercussions dans tous les niveaux de la vie socio-économique du département.

Les secteurs éducatif et sanitaire sont défaillants. Tandis que locaux démolis, insuffisance de personnel, maîtres non qualifiés, enseignement peu en rapport avec les potentialités de la zone, manque de mobiliers caractérisent le premier, l'insuffisance des infrastructures existantes ajoutée au manque de personnel médical et de matériels adéquats peuvent expliquer l'insatisfaction de la population vis-à-vis des services fournis par le second.

Sur le plan spatial, le Sud est divisé en trois ensembles distincts.

- À l'est, la région d'Aquin, désertique dans l'ensemble, partant de la rivière des Côtes-de-Fer jusqu'au morne Saint-Georges, a trois (3) voies de pénétration importantes: Carrefour Moussignac/Fond-des-Blancs, Carrefour 44/Côtes-de-Fer et Vieux-Bourg d'Aquin/l'Azile. Cette région occupe 31% de la superficie départementale et accueille 10% de la population.
- Au centre, la plaine des Cayes concentre près de 58% de la population départementale, répartie sur 39% de la superficie, et la majeure partie des activités économiques. Elle regroupe aussi près

de 80% des voies de pénétration existantes dans le département.

- À l'ouest, «la Côte», est desservie par une seule voie dont certains tronçons entre Port-à-Piment et Tiburon sont toujours en mauvais état. Cette région montagneuse occupe 30% de la superficie où se concentre 32% de la population. Il y existe plusieurs poches de pauvreté surtout dans les sections communales de Saint-Jean, Roche-à-Bâteau, Tiburon et Chardonnières.

Dans l'ensemble, les villes offrent peu de services à leur hinterland, qui évolue de façon parallèle. C'est également le cas des Cayes, chef-lieu et de loin la ville la plus importante du département, dont la zone d'influence directe est limitée à la plaine des Cayes.

2.4 LE CADRE INSTITUTIONNEL

Dans l'ensemble, les institutions du département du Sud accusent une faiblesse caractérisée par leur mauvais fonctionnement. Elles sont subdivisées en institutions étatiques, en collectivités locales, en organisations non gouvernementales et en organisations sociales.

2.4.1 Les institutions étatiques

Presque toutes les institutions étatiques sont représentées au niveau du département par des directions déconcentrées. Cependant, la faiblesse ou la quasi-inexistence de moyens humains et financiers au niveau départemental constitue un handicap qui les empêche de remplir un rôle dynamique et adapté.

En résumé, ces institutions étatiques se caractérisent par:

- une insuffisance de personnel qualifié; et
- une insuffisance de matériel et d'équipements.

Par exemple, la Police Nationale d'Haïti, qui devrait avoir une couverture départementale, n'est présente qu'au niveau des cinq (5) chef-lieux d'arrondissement. Elle arrive difficilement à couvrir toutes les communes par manque de matériel de fonctionnement, de structures d'accueil et de moyens de déplacement. Donc, son travail se trouve fortement handicapé.

2.4.2 Les collectivités locales

Dix-huit (18) Conseils Municipaux et soixante-neuf (69) Conseils d'Administration des Sections Communales (CASEC) ont été élus dans le département. Faute d'un budget adéquat, ces structures locales ne peuvent pas encore jouer efficacement leur rôle dans le développement futur de leur

commune ou section communale respective.

2.4.3 Les organisations non gouvernementales

Depuis les années 70, les organisations non gouvernementales, d'une façon graduelle, ont fait leur apparition dans le département. Elles interviennent dans presque tous les domaines, particulièrement dans les secteurs sanitaire, agricole et éducatif. Les plus connues demeurent: CARE, Développement Rural Intégré, World Vision, Caritas, Développement Communautaire Chrétien Haïtien, Catholic Relief Service, Organisation pour la Réhabilitation de l'Environnement et Les ateliers-écoles de Camp-Perrin. Un besoin d'une meilleure articulation de leurs interventions se fait sentir. Il faut signaler, toutefois, que les ONG travaillant dans le domaine agricole viennent de former un comité de coordination avec pour objectifs d'améliorer leur performance et de réfléchir sur leur mode de relation avec le secteur public.

2.4.4 Les organisations sociales

Les organisations sociales sont présentes à travers tout le département. Ce sont surtout des comités de quartier, des «pré-coopératives», des associations de jeunes qui s'intéressent à l'avancement politico-social de leur espace et des groupements communautaires. Elles interviennent dans le domaine du développement (agriculture, environnement, politique, etc). Malheureusement, par manque d'expérience et d'encadrement, elles arrivent difficilement à atteindre les objectifs visés, qu'elles ont par ailleurs souvent de la difficulté à se fixer.

III.- LES PRINCIPAUX SECTEURS

Le présent chapitre présentera la situation actuelle, les contraintes, le potentiel et les perspectives de développement des principaux secteurs socio-économiques du département du Sud. Les secteurs qui seront ici considérés sont: l'agriculture, l'élevage et la pêche, l'industrie et l'artisanat, le commerce, les mines et carrières, l'habitat, l'environnement, la culture, le tourisme, l'éducation, les loisirs et sport, la santé, les services publics, les infrastructures de transport et de télécommunication.

3.1 L'AGRICULTURE

L'agriculture constitue l'activité économique la plus importante du département. Le relief mouvementé de ce dernier, joint à une pluviométrie relativement importante, confèrent au Sud un potentiel hydraulique appréciable. D'après la nature des sols et des ressources hydriques disponibles (eau d'irrigation et pluie), on peut distinguer neuf (9) espaces agro-écologiques dans le département. Le tableau suivant présente ces espaces agro-écologiques ainsi que leurs principales caractéristiques en termes de localisation, de pluviométrie et de cultures dominantes.

Tableau III: Caractéristiques agro-écologiques du département

| Aire agro-écologique | Localisation | Pluviométrie (mm) | Cultures dominantes |
|-----------------------------|---|-------------------|---|
| Plaine irriguée | Torbeck (2ème section) Camp-Perrin, Laborde, Ducis, | 1100-2800 | maïs, haricot, riz |
| Plaine humide (marécageuse) | Torbeck (1er s.) Gelée, Oshell, Solon, Dupéron, Armand, Smith, Chantal, Cavaillon | 1400-2800 | mazonbelle riz |
| Plaine semi-humide | Labeye, Monvil, Fonfrède, Bousquette, Roche-à-Bâteau, Port-Salut | 1200-1375 | banane, riz, maïs, tabac, canne-à-sucre |
| Plaine sèche | Aquin, Fond-des-Blancs, Bon Pas (La Cahouane) | 800-1175 | sorgho, maïs canne-à-sucre |
| Plaine semi-aride | Ile-à-Vache | 400-600 | maïs, petit-mil |
| Montagne très humide | Localités voisines du Pic Macaya | 2000-3600 | café, légumes banane, igname |
| Montagne humide et plateau | Formont (Chantal), Les Anglais, Chardonnières, Tiburon, Tombeau, Catiche | 1400-1975 | Banane, légumes tarot, igname, haricot |
| Montagne semi-humide | Platon (Chantal), Presqu'île de Port-Salut, | 1200-1375 | igname, banane |
| Colline sèche et érodée | La Colline (Aquin), Morne La Virgie (Arniquet) | 800-1175 | vétiver |

Source: Direction départementale du MARNDR/Sud

De l'analyse de ce tableau, il ressort que le département a:

- Une pluviométrie favorable et
- Une diversité de sols et de climats qui favorise une diversification de la production fruitière et vivrière.

En fait, le département du Sud est l'un des principaux greniers du pays. L'agriculture se pratique généralement sur de petites exploitations. En 1973, on estimait déjà que 73% des exploitations ne dépassaient pas 1,30 ha et tout porte à

croire que ce morcellement s'est poursuivi avec l'augmentation de la population et en l'absence de mesures restrictives de nature à contrer cette situation. En outre, quelle que soit la taille de son exploitation, le paysan est tourné vers le marché et choisit les cultures en fonction des rentrées monétaires escomptées, des conditions de sol et de climat et de la disponibilité de crédit. Plusieurs cultures anciennement dominantes sont actuellement en nette régression telles la canne-à-sucre, le tabac, le café et le vétiver.

Par ailleurs, l'absence de marché pour les denrées et la faible superficie des unités de production font que le système d'exploitation agricole repose aujourd'hui essentiellement sur les cultures vivrières servant de base à l'alimentation de la population. Ainsi, parmi la grande variété de cultures pratiquées, le maïs, les haricots, le mil, les racines (igname, tarot, manioc) et les tubercules (patate en particulier), occupent une place importante.

Les cultures associées sont couramment pratiquées, bien qu'on rencontre certaines poches de monoculture pour la canne-à-sucre, le riz, les haricots ou le maïs et le vétiver. Il convient également de signaler la culture du raisin (vignes) dans le sol sablonneux des Chardonnières; de la pomme d'acajou à Saint-Jean, à l'Île-à-Vache, dans quelques localités de la plaine d'Aquin et de Saint-Louis du Sud, et au plateau de Fond-des-Nègres; de l'arachide dans certaines zones sèches de la frange côtière sud, de Roche-à-Bâteau à Tiburon; et des cocotiers dans tout le département, sur le littoral en particulier.

Le tableau suivant présente les principales productions agricoles du département.

Tableau IV: Production agricole du département

| Production | Localisation | Objectifs | Contraintes |
|---|--|---|--|
| - Banane | Plaine des Cayes, Arniquet, Roche-à-Bâteau, Tiburon, Les Anglais, Chardonnières. | consommation commercialisation | Fertilisants, maladies, insectes, transport |
| - Riz, mazombelle | Plaine des Cayes, Solon (Saint-Louis) | consommation, commercialisation | intrants, drainage |
| - Maïs, haricot | Plaine des Cayes, Les Anglais, Ile-à-Vache, Aquin, Tiburon, Maniche | consommation commercialisation | intrants, maladies, énergie |
| - Millet | Tout le département | consommation | intrants, variétés |
| - Arachide | De Roche-à-Bâteau à Tiburon | transformation, commercialisation | énergie, transport |
| - Tubercules | tout le département, dans les hauteurs | consommation commercialisation | intrants, transport, attaques par insectes |
| -Café | Chardonnières, Maniche, Chantal, Cavaillon, Tiburon Port-à-Piment, Rendel | transformation, préparation du café en grain (café lavé) | énergie, transport, ancienneté des plantations |
| - Raisin, pomme d'acajou, grenadia, grenadine, ananas | Chardonnières, Plaine des Cayes, Saint-Jean, Aquin, Tiburon, l'île-à-Vache | consommation, transformation, commercialisation | énergie, transport |
| - Essences forestières Bayahonde | Aquin, Fond-des-Blancs | charbon, | coupe abusive |
| Bois blanc | Torbeck, Chantal, Maniche, Camp-Perrin | planche, bois de construction | coupe abusive |
| Acajou | Port-à-Piment, Chantal, Cavaillon | planche, construction | coupe abusive |
| Pin | Les Anglais, Saint-Louis, Rendel | planche, construction | coupe abusive |

Source: Direction départementale du MARNDR/Sud

À l'analyse de ce tableau, on remarque que:

- Les cultures vivrières sont dominantes;
- La culture du millet et des tubercules se pratique sur tout le département;
- L'insuffisance ou la non utilisation d'intrants de base (fertilisants, pesticides,...) constituent un facteur limitant;
- L'insuffisance d'énergie et de moyens de transport constituent les principales contraintes pour la transformation et l'écoulement des produits agricoles; et
- La majeure partie des produits agricoles se retrouve dans la plaine des Cayes.

Le département possède, en outre, d'importantes potentialités d'irrigation vu la multitude de cours d'eau qui le traversent. Ainsi, onze communes (Camp-Perrin, Cayes, Torbeck, Cavaillon, Saint-Louis, Aquin, Maniche, Chantal, Port-à-Piment, Chardonnières, Les Anglais) sont dotées de systèmes d'irrigation pour un périmètre total irrigable de 11.225 ha (voir Annexe B).

Cependant, les systèmes mis en place sont loin de satisfaire les besoins des exploitations. Des problèmes de gestion des ressources en eau et d'entretien et de drainage inadéquat des plaines, occasionnent des inondations périodiques et la perte de cultures. Une meilleure gestion de l'eau est nécessaire et même indispensable à l'amélioration de la production agricole dans le département.

Malheureusement, le secteur agricole, malgré ses potentialités importantes, arrive difficilement à assurer l'auto-subsistance de la population. Les principales contraintes relevées demeurent:

- le régime foncier généralement pratiqué;
- la précarité de l'outillage;

- la non utilisation d'intrants de base à la production;
- la mauvaise gestion de l'eau dans les périmètres irrigués;
- l'absence de crédit agricole;
- l'absence d'une structure adéquate de commercialisation;
- l'enclavement de certaines zones hautement productives;
- la disparition progressive des structures de transformation qui entraîne un manque de débouchés pour certains produits;
- la mise en culture de terres inaptes à l'agriculture;
- la fréquence des catastrophes naturelles ; et
- la faiblesse de l'encadrement technique.

La dynamisation du secteur agricole est nécessaire pour redresser l'économie rurale. Cependant, au préalable, il faudrait chercher à diminuer les pertes post-récoltes en améliorant le réseau routier, les moyens de stockage et les marchés, et chercher à augmenter les superficies irriguées.

3.2 L'ÉLEVAGE ET LA PÊCHE

3.2.1 L'élevage

La majorité des chefs d'exploitation s'adonne à l'élevage qui se pratique sous le régime de gardiennage. Ainsi, il n'existe pratiquement pas de troupeaux en milieu rural, les animaux étant dispersés dans les unités familiales.

Bovins, caprins, porcins, ovins et volailles, constituent les principales espèces rencontrées. Cependant, seuls les bovins sont élevés à la corde et représentent pour les éleveurs une source de capitalisation non négligeable. Leur vente s'effectue sur les marchés régionaux, particulièrement à Ducis et à Chantal.

L'élevage de la volaille peut être divisé en deux (2) catégories:

- l'élevage traditionnel de dindes, canards et poules, que l'on rencontre dans la classe paysanne;
- l'élevage industriel des pondeuses et des poulets de consommation aux Cayes, réalisé par des citoyens bénéficiant ou pas de crédit.

Le tableau suivant présente le type d'élevage, leur localisation, leurs objectifs et leurs contraintes.

Tableau V: L'élevage dans le département

| type d'élevage | localisation | objectifs | contraintes |
|---------------------------------------|---|----------------------------------|--|
| -Bovin | Cayes, Tiburon, Chantal, Torbeck | production, commercialisation | maladies, coût des soins vétérinaires |
| - Poulet (chair plus pondeuses) | Cayes, Aquin, Torbeck, Camp-Perrin, Cavaillon Tiburon, Maniche, Les Anglais, Côteaux, Aquin | commercialisation | maladies, coût de la nourriture |
| - Caprin | Zone côtière, Maniche | consommation, | maladies parasitaires |
| - Ovin | Zone côtière | commercialisation | maladies parasitaires |

Source: Direction départementale du MARNDR/Sud

On remarque que:

- L'élevage des bovins se pratique, généralement, dans les plaines humides;
- L'élevage des poulets se fait dans les zones les plus denses (Cayes, Aquin, Torbeck, Camp-Perrin, Cavaillon); et
- Les caprins et les ovins sont surtout remarqués sur la zone côtière.

Les contraintes au niveau de l'élevage varient avec les espèces. Les maladies des bovins, caprins et ovins, sont surtout liées aux parasites externes et internes. Pour les volailles, la maladie New castle sévit chaque année sur tout le territoire du département d'Octobre à Avril, avec deux pics saisonniers: Octobre - Novembre et Février - Mars, selon la zone. Elle entraîne des pertes qui peuvent atteindre jusqu'à 80% du cheptel chaque année.

À cela, il faut ajouter l'absence de pâturages pour les bovins (minimisée en partie là où existent des jachères) et le coût élevé des soins vétérinaires et de la nourriture pour les porcins. Le coût élevé de la nourriture est aussi le facteur expliquant la régression de l'élevage industriel du poulet.

Le Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) a du mal à faire face à ces problèmes vu son manque de ressources humaines qui se résume pour toute la direction départementale du Sud à six (6) agronomes, neuf (9) techniciens, onze (11) agents agricoles, huit (8) agents vétérinaires, un (1) ingénieur et un (1) topographe (voir tableau VI).

Tableau VI: Personnel de la Direction / Sud du MARNDR

| Personnel | Zone | Total |
|---------------------|--|-------|
| Agronome | Cayes : 3, Port-à-Piment:1, Torbeck: 1, cavaillon: 1 | 6 |
| Techniciens | Cayes : 3, Port-Salut: 1, Saint-Jean: 1, Port-à-Piment: 2, Torbeck : 2 | 9 |
| Agents agricoles | Chantal : 1, Ducis : 1, Bereau:2, Arniquet: 1, Torbeck : 1, Côte Sud: 3, Saint-Louis : 1, Port-Salut: 1 | 11 |
| Agents Vétérinaires | Arniquet : 1, Cavaillon : 1, Port-Salut: 1, Chantal :1, Côte-Sud : 1, Torbeck : 1, Mersan : 1, Camp-Perrin : 1 | 8 |
| Ingénieur | Cayes : 1 | 1 |
| Topographe | Cayes : 1 | 1 |

Source: Direction départementale du MARNDR/Sud

Face à cette carence de personnel qualifié, des organismes non-gouvernementaux (ONG) s'installent sur le terrain et essaient de combler le vide institutionnel. Ils interviennent dans des activités agricoles, d'élevage

et de crédit.

Tableau VII: Organismes intervenant dans le domaine agricole

| Organisme | Zone d'intervention | Activités |
|--|---|--|
| IRD Développement Rural Intégré | Plaine des Cayes | Développement Rural Intégré, routes agricoles |
| CARE | Les Anglais, Port-à-Piment, Côteaux, Cayes, Chardonnières | Développement Rural Intégré, Production |
| DCCH | Saint-Jean, Maniche, Ducis, Cavillon, Camp-Perrin | conservation de sol, semences, crédit agricole |
| FAO (Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation) | Cayes, Camp-Perrin, les Anglais, plaine des Cayes | semences, engrais, outils |
| ORE | Camp-Perrin | production de semences |
| CRS (Catholique Relief Service) | Cayes | élevage |
| World Vision | Port-Salut, Tiburon, Roche-à-Bateau | formation agricole |
| PADF (Pan American Développement Fondation) | Cayes, Camp-Perrin | formation, reboisement, conservation de sols |
| ACLAM | Roche-à-Bateau | élevage, crédit agricole |

Source: Direction départementale du MARNDR/Sud

3.2.2 La pêche

La pêche se pratique au niveau de toute la côte, particulièrement dans la baie des Cayes, dans la baie des Flamands, dans la baie du Mesle (Saint-Louis) et à la pointe des Trois-Lataniers (Aquin). Elle se pratique au moyen d'équipements rudimentaires (senne, filet, voile,...) à bord d'embarcations de fortune couramment appelées «bwa foyé». Poisson, homard et lambi, constituent l'essentiel de leurs prises. Il faut aussi signaler la pêche du tri-tri dans la région de Torbeck et celle des crevettes à l'embouchure des rivières

de Cavillon et de Torbeck.

Toutefois, avec la dégradation de l'environnement, la zone du littoral reçoit constamment des dépôts d'alluvions qui détruisent les milieux marins côtiers. Cette situation est hautement préjudiciable à la pêche et éventuellement risque de la compromettre complètement, ce qui pourrait entraîner également la destruction de ce potentiel touristique.

À part la ville des Cayes qui dispose de deux poissonneries, la commercialisation des produits de la pêche (poisson, homard, lambi,...) se fait au point de débarquement des pêcheurs.

Il existe une forte demande de fruits de mer en provenance des spéculateurs établis aux Cayes ou à Port-au-Prince, par le biais d'intermédiaires qui achètent relativement à bas prix les produits de la pêche. Les pêcheurs, dépourvus de canots à moteur, ne pratiquent qu'une activité de subsistance. Plusieurs coopératives de pêche, créées dans le temps, se sont regroupées dans l'Union des Coopératives de la Côte Sud. Malheureusement, des problèmes internes ont conduit à la quasi-fermeture de cette dernière.

3.3 L'INDUSTRIE ET L'ARTISANAT

3.3.1 L'industrie

Le Sud, en matière d'industrie, est dominé par des activités de transformation des produits agricoles et d'élevage. Elles sont toutefois peu nombreuses. De fait, ce sont les activités traditionnelles qui constituent aujourd'hui l'essentiel des activités agro-industrielles dans le département.

Depuis une quinzaine d'années environ, les activités industrielles subissent une régression progressive. La disparition de certaines usines comme la FACOLEF (pâte de tomate), la Beurrerie du Sud, la Société Anonyme de Boucherie et la Centrale Sucrière Dessalines, est dûe à des problèmes d'ordre divers.

Les difficultés survenues ces dernières années dans la commercialisation des huiles essentielles ont eu des conséquences néfastes sur la production. On dénombrait dans le temps près de quinze (15) usines d'huiles essentielles localisées, pour la plupart, dans la plaine des Cayes. Aujourd'hui, seulement quatre (4) sont en état de fonctionnement.

À part les usines de transformation de produits agricoles, on relève à Camp-Perrin la présence d'une entreprise assez importante, spécialisée dans la fabrication d'équipements agricoles (outils, moteurs, charrues à traction animale, silos, etc...). De plus, on décèle près de dix-sept distilleries, des usines de fabrication de glace, de blocs, des ébénisteries, des menuiseries, etc...

Compte tenu des potentialités agricoles du département, il existe une réelle possibilité de transformation agro-industrielle des produits. Cependant, il faudrait penser à dynamiser le secteur agricole afin qu'il fournisse des produits améliorés de façon continue et, simultanément, trouver des

débouchés pour l'écoulement des produits transformés.

3.3.2 L'artisanat

L'activité artisanale constitue un appoint à l'économie départementale. Les intrants de base qui sont le plus souvent utilisés sont des sous-produits de l'agriculture. La région de Port-Salut est réputée pour des activités telles: chapellerie, sous-couverts de table, etc... De même, Bourjolly dans la commune des Cayes est connue pour ses travaux de poterie à base d'argile.

Cependant, le marché de l'artisanat est très restreint par manque d'encadrement des artisans et par absence d'une structure de commercialisation adéquate tant au niveau départemental qu'au niveau national.

3.4 LE COMMERCE

Le commerce constitue, après l'agriculture, la seconde activité économique génératrice de revenus. Les produits agricoles constituent l'essentiel des produits d'échange contre ceux qui sont importés (huile de cuisine, farine, matériaux de construction, etc.).

On a dénombré cent douze (112) marchés publics dans le département (voir Annexe C). Les plus importants sont le marché urbain des Cayes et les marchés régionaux de Ducis, Chantal, Cavaillon, des Anglais, Gros-Marin, Rendel, Kanse. Malheureusement, la majorité d'entre eux sont en plein air ou localisés sur la voie publique.

Les contraintes au développement du commerce demeurent:

- L'état de dégradation des routes ;
- L'enclavement des zones de production;
- L'absence de structures connexes (abattoir, parc à bestiaux);
- Le circuit de commercialisation composé de trop d'intermédiaires; et
- L'absence d'un bureau d'information.

Le commerce de détail est partout pratiqué. Les grossistes, spéculateurs et cultivateurs pour la plupart, sont regroupés aux Cayes et dans les autres principales villes du département (Port-à-Piment, Camp-Perrin, Aquin, Port-Salut..).

Normalement, le port des Cayes est ouvert au commerce extérieur. Cependant, depuis bientôt une vingtaine d'années, suite à l'ouverture de la route nationale numéro 2 et suite à son ensablement progressif, il ne reçoit guère que de petits chalands transportant du ciment en provenance de l'Amérique Centrale.

3.5 LES MINES ET LES CARRIÈRES

Le département du Sud n'est pas privilégié dans le domaine minier. Selon le Bureau des Mines et Carrières, il ne compte que des indices non métalliques qui sont principalement des indices de calcaire marbrier, d'argile, de lignite et de matériaux pour la fabrication du ciment. Le tableau VIII donne le potentiel minier du département.

Tableau VIII: Potentiel minier du département

| Localité | Indices non-métalliques |
|-------------------------------|-------------------------|
| Marcelline | calcaire marbrier |
| Poste Avancé | calcaire marbrier |
| La Prise (Ravine du Sud) | argile |
| Bourjolly (section des Cayes) | argile |
| Entre Cayes et Camp-Perrin | matériaux pour ciment |
| A l'entrée des Cayes | matériaux pour ciment |
| Route Cayes/Port-Salut | matériaux pour ciment |

Source: Bureau des Mines et de l'Energie

Ainsi, le potentiel non métallique du département du Sud est représenté par deux (2) indices de calcaires marbrier, deux (2) indices d'argile, trois (3) indices de matériaux pour ciment, un indice de lignite et des carrières de matériaux.

L'indice de lignite est localisé à Camp-Perrin. Il existerait des réserves estimées à environ 10.000 tonnes dont il faudrait limiter l'utilisation aux besoins locaux.

Le calcaire marbrier est localisé à Camp-Perrin, en deux localités différentes:

- A Marcelline, située à cinq (5) kilomètres au nord de Camp-Perrin sur la route de Saut-Mathurine. Le calcaire est crème et présente de

nombreuses veines grises, brunes et vertes.

- À Poste-Avancé, située à huit (8) kilomètres de Camp-Perrin, en direction de Jérémie, le calcaire est jaunâtre à marron veiné et taché de calcaire.

L'indice d'argile est localisé à Bourjolly, localité située à deux ou trois kilomètres de la ville des Cayes en direction de Camp-Perrin. L'argile est de couleur marron et blanche. Il existe un atelier de poterie à Bourjolly.

Sa présence est aussi décelée à Camp-Perrin, repérée dans le lit de la Ravine du Sud, au lieu dit «La Prise». L'argile est de couleur gris vert et est associée à des lignites.

On retrouve les calcaires, des matériaux pour ciment, entre la plaine des Cayes et Camp-Perrin et à l'entrée des Cayes. Les marnes sont situées le long de la route Cayes/Port- Salut.

A l'heure actuelle, en plus des carrières, seule l'argile est exploitée de façon artisanale à Bourjolly.

3.6 L'HABITAT

Au recensement de 1982, on a dénombré dans le département du Sud un total de 110.109 bâtiments dont 10% (11.481) en zones urbaines et 90% (98.628) en milieu rural, parmi lesquels 58% (64.609) étaient des ajoupas et 27,5% (30.333) étaient des maisons en tôles. Les maisons de type moderne ne représentaient que 3% de l'ensemble des bâtiments du département.

Dans les zones rurales, plus de 80% des bâtiments étaient des maisons en tôle et des ajoupas. En milieu urbain, un peu plus de 50% étaient des maisons en tôle et 13% environ étaient en bloc (voir Tableau IX).

En outre, on dénombrait 5 personnes, en moyenne, par logement.

Tableau IX: Répartition des bâtiments, selon le type et par zone de résidence (1982)

| Type de bâtiment | Total | | Urbain | | Rural | |
|-------------------------------------|-------|------|--------|------|-------|------|
| | Nb | % | Nb | % | Nb | % |
| Maisons en terre | 7198 | 6,5 | 139 | 1,2 | 7059 | 7,2 |
| Taudis | 3228 | 2,9 | 315 | 2,7 | 2913 | 3,0 |
| Ajoupas | 64609 | 58,7 | 2456 | 21,4 | 62153 | 63,5 |
| Maisons en tôle | 31108 | 28,3 | 5948 | 51,8 | 25160 | 25,5 |
| Maisons en blocs couvertes en tôle | 2040 | 1,9 | 1470 | 12,8 | 570 | 0,6 |
| Gingerbread | 157 | 0,1 | 71 | 0,6 | 86 | 0,1 |
| Maisons en blocs couvertes en béton | 1065 | 1,0 | 889 | 7,8 | 176 | 0,2 |
| Villas | 28 | 0,0 | 15 | 0,1 | 13 | 0,0 |
| Appartements | 193 | 0,2 | 58 | 0,5 | 135 | 0,1 |
| Hôtels/Pensions | 49 | 0,0 | 30 | 0,3 | 19 | 0,0 |
| Autres | 4340 | 0,4 | 90 | 0,8 | 344 | 0,3 |

| | | | | | | |
|-------|--------|-----|-------|-----|-------|-----|
| Total | 110109 | 100 | 11481 | 100 | 98628 | 100 |
|-------|--------|-----|-------|-----|-------|-----|

Source:IHSI, 1988

Tout porte à croire que cette tendance persiste encore. En effet, à part Bergeau dans la ville des Cayes, «en Haut-Camp» à Camp-Perrin et certains centres localisés sur la route nationale numéro 2 (Aquin, notamment), généralement, les maisons en tôles constituent les plus grands investissements du point de vue logement en milieu urbain. Bien que les ajoupas tendent à disparaître dans certaines villes (Cayes, Cavaillon, Camp-Perrin, Port-Salut, Aquin), ils constituent encore une grande partie des bâtiments en milieu rural.

Avec la migration massive de la population rurale vers la ville des Cayes à la recherche de travaux rénumérés, on constate une certaine urbanisation anarchique et incontrôlée de la périphérie, à Cité Lumière notamment, où la plupart des logements sont dépourvus de latrine et d'eau potable. En outre, certaines zones à risques comme La Savane, le haut des «Gabions-des-Indigènes», etc.. sont construites au mépris de toute norme de sécurité minimale.

L'absence d'une réglementation sur les constructions se fait beaucoup sentir.

3.7 L'ENVIRONNEMENT - LA CULTURE ET L'HISTOIRE - LE TOURISME

3.7.1 L'environnement

En 1986, il existait à peine 235 ha de forêts vierges, localisées au sommet du pic Macaya. L'ensemble des parties boisées des hauts sommets se situaient autour de 2400 ha. La forêt qui occupait les niveaux inférieurs a disparu.

La problématique s'accroît avec l'érosion des sols qui fait suite à l'abattage abusif des arbres pour les besoins des entreprises de service, les bois d'œuvre et la vente de charbon de bois. La production du charbon de bois reste encore une source de revenu importante pour les paysans pendant la période de soudure.

En outre, l'augmentation croissante de la population, exerçant une forte pression sur la ressource terre à la recherche de nouvelles zones de culture, occasionne des dégâts considérables. Le bilan écologique se caractérise par:

- Une érosion accélérée des sols et ses conséquences immédiates: inondations périodiques par suite des pluies persistantes, perte de fertilité des sols;
- Une déforestation avec menace de sécheresse périodique;
- Des modifications dans les systèmes hydrauliques des rivières;
- Une pollution de l'air et des eaux; et
- Une perte d'espèces animales et végétales.

Sur le plan de l'assainissement, l'absence de canaux de drainage au niveau des communes provoque des eaux de ruissellement au moment et après les averses, emportant sur leur passage des produits qui polluent la mer le long des côtes.

Dans les villes, on constate des poches d'insalubrité aux abords des espaces habités et des marchés publics. L'absence ou le manque de latrines crée également une situation sanitaire et environnementale très désagréable sur le littoral.

Malgré cette situation alarmante, le département possède d'appréciables attraits environnementaux telles la zone côtière de Saint-Louis, d'Aquin, de la baie des Flamands, des Cayes, de Chantal, de Port-Salut, de Roche-à-Bâteau... À cet effet, les plages de Saint-Louis, Gelée (les Cayes) et Pointe-Sable (Port-Salut), la variété des îles et îlots (l'île Diamant, les Grosses-Cayes, l'île Trompeuse, les Cayes Ramier, l'île Moustique, Orange-Cayes, l'Île-à-Vache) et les grottes de Camp-Perrin et de Port-à-Piment, constituent autant d'attraits qu'il faudrait exploiter.

3.7.2 La culture et l'histoire

La gaguère (combat de coq), organisée le plus souvent en fin de semaine et les jours de marché, constitue l'activité culturelle la plus répandue dans le département. Elle se localise à proximité des marchés, à l'intérieur des sections communales et en périphérie des villes. Cependant, les fêtes patronnales sont le plus souvent le théâtre des manifestations de la culture populaire.

"Kalorine", une manifestation particulière du "rara", est pratiquée pendant la Semaine Sainte à Port-à-Piment. C'est une forme de lutte accompagnée de musique du terroir où, à l'intérieur d'une grande cour ou dans un "lakou", s'organisent des compétitions de lutte.

Ruines d'anciennes maisons coloniales et vestiges de fortifications révèlent l'importance historique de certaines zones du département:

- Les Platons et sa forteresse localisés à Chantal, gardent le souvenir des combats des esclaves du Sud;
- A Camp-Gérard, dans la plaine des Cayes, eut lieu une entrevue entre Dessalines et Geffrard;
- Torbeck est le lieu de naissance de Boisrond Tonnerre;
- C'est aux Cayes que le général Marion accueillit Simon Bolivar en décembre 1815, avant la lutte pour l'indépendance des Etats d'Amérique du Sud.

3.7.3 Le tourisme

Des études sur les potentialités touristiques du département ont été déjà réalisées par la Secrétairerie d'Etat au Tourisme. Dans ce domaine, le Sud se révèle exploitable.

Le caractère à la fois côtier et montagneux du département, son île et ses îlots, le nombre de villes côtières, les ruines d'anciennes maisons coloniales, les nombreux forts (celui de Camp-Perrin, Fort Cobé à Cavaillon, Fort des Oliviers à Saint-Louis, la forteresse des Platons à Chantal), les sites Indiens à Camp-Perrin, les grottes (Marie-Jeanne à Port-à- Piment et Counombois à Camp-Perrin) et les différentes fêtes champêtres dans les communes, sont autant d'atouts pour une exploitation rentable de l'activité touristique.

Le tableau suivant présente les différents potentiels touristiques inventoriés ainsi que leur localisation.

Tableau X: Potentiel touristique inventorié du département

| Localités | Sites historiques | Grottes | Plages | Vues panoramiques |
|----------------|--|---------------------|--|--|
| Chantal | Fort des Platons | | | Smith, Desjardins, Morne/Mambeau, Planton |
| Torbeck | | | Gaby beach | |
| Cayes | Fort Boudet Camp-Gérard | | Gelée, Wharf Massay | |
| Camp-Perrin | | Counombois | | |
| Roche-à-Bateau | | | | Saint-Georges, Martinette, Desjardins, Bien-Aimé |
| Port-Salut | | Château, Trou Digue | Pointe-Sable | |
| Saint-Jean | | Bois carré | Chien dent, Cadère, Embouchure, Petite Rivière, Trou Grosse Pierre, Abacou, Boyer, Grosses-Cayes | |
| Maniche | | Fonfrède | | |
| Arniquet | | Lomond | | |
| Aquin | Fort Bonnet, Fort Cartier, Saint-Grégoire | | Chouchoute, Ka Paulo, Girondelle, Morne Rouge | Morne Lopé, Morne Bellevue, Grosse-Caille, Morne Mogiste |
| Saint-Louis | Fort des Oliviers, des Anglais, Fort Saint-Louis, Palais du Gouverneur | Lan Tifey | Du Roi, Adelina, Cocoyer Anglade | Minor Pays, Morne Basquin |
| Cavaillon | | Fond senyen | Gobé | |
| Les Anglais | | | Guildives, Lèt bò la Croix, En bas morne, Caiman, | |
| Tiburon | | Grand-Bois | Carrefour, Dèriè | |

| | | | | |
|---------------|--|--------------|-------------|--|
| | | | Roche | |
| Chardonnières | | | Labei,Lagon | |
| Port-à-Piment | | Marie-Jeanne | | |

Malgré toutes ces potentialités, on ne constate que très peu d'activités touristiques dans la zone. Elles se résument pour l'essentiel à du tourisme intérieur. Les sites les plus visités sont les Cayes, Port-Salut et l'Île-à-Vache, qui disposent d'un équipement minimum.

En outre, l'exploitation de ce secteur confronte diverses contraintes dont les plus importantes demeurent:

- les difficultés des liaisons terrestres qui rendent inaccessibles les divers attraits;
- l'impossibilité de faire le tour de la péninsule; et
- l'insuffisance (absence en certains cas) des structures d'accueil: hôtels, plages aménagées, voies de desserte en bon état, points de vente spécialisés en produits touristiques.

Ces aménagements effectués, le tourisme pourrait constituer un potentiel économique très important pour le département.

3.8 L'ÉDUCATION

La situation du secteur Education dans le département laisse à désirer, surtout en milieu rural. L'Etat, en tant qu'organe de coordination et responsable de la politique du secteur, est loin de jouer son rôle de supervision et de contrôle. On assiste à une prolifération d'établissements scolaires privés à tous les niveaux dont la plupart ne respectent pas les normes les plus élémentaires. En plus des mensualités qui sont élevées, les professeurs sont très peu qualifiés, les salles de classe sont surchargées, etc...

Du point de vue fréquentation scolaire et niveau d'instruction, le milieu urbain est nettement privilégié par rapport au milieu rural. En effet, dans les zones rurales, bourgs et sections communales de l'extrême-ouest par exemple (Tiburou, Côteaux, Les Anglais,...), la proportion de personnes sachant lire et écrire est très faible (30%, selon le dernier recensement de 1982). Trois (3) causes principales peuvent expliquer ce fait:

- l'insuffisance de la couverture scolaire en milieu rural;
- le caractère traditionnel de l'agriculture exigeant peu, sinon aucune instruction; et
- la pauvreté rurale.

Du point de vue infrastructures, une enquête sur le secteur au cours de l'année 1997 révèle la présence de mille quatre-vingt-six (1086) écoles déclarées et cent quatre-vingt-seize (196) écoles non déclarées. Du nombre légalement autorisé à fonctionner, on distingue huit-cent-soixante (860) écoles fondamentales, cent-trente-six (136) pré-scolaires et quatre-vingt-dix (190) secondaires. Le tableau XI donne la répartition des établissements scolaires dans le département du Sud.

Tableau XI: Répartition des établissements scolaires

| District | Ecoles fondamentales | | Pré-scolaires | | Ecoles secondaires | | Total |
|-----------------------|----------------------|------|---------------|------|--------------------|------|-------|
| | (I) | (II) | (I) | (II) | (I) | (II) | |
| Cayes | 279 | 37 | 77 | 14 | 36 | 4 | 447 |
| Côteaux/Chardonnières | 148 | 10 | 12 | 18 | 12 | - | 200 |
| Port-Salut | 128 | 30 | 14 | 11 | 10 | 2 | 195 |
| Aquin | 192 | 30 | 12 | 4 | 20 | 3 | 261 |
| Camp-Perrin | 113 | 18 | 21 | 14 | 12 | 1 | 179 |
| Total | 860 | 125 | 136 | 61 | 90 | 10 | 1282 |

I: écoles déclarées II: écoles non déclarées Source: Direction départementale du Sud du MENJS

Au niveau fondamental, c'est surtout le secteur privé (écoles congréganistes, de mission protestante, laïque) qui assure la formation des élèves par rapport au nombre restreint des écoles publiques. En effet, sur les huit-cent-soixante (860) écoles fondamentales recensées, cent douze (112) sont publiques (13% de l'ensemble) regroupant 764 salles de classe avec un effectif de 35.822 élèves pour 747 maîtres dont 356 avec peu de formation pédagogique. Le tableau XII donne la répartition des écoles publiques.

Tableau XII: Nombre d'écoles, de salles de classe, d'élèves et de maîtres dans le secteur public par commune

| Commune | Ecoles | Elèves | Maîtres | salles de classe (1) | salles de classe (2) | salles de classe (3) | cantine |
|----------------|--------|--------|---------|----------------------|----------------------|----------------------|---------|
| Aquin | 11 | 3302 | 65 | 62 | 56 | 10 | 4 |
| Cavaillon | 5 | 1289 | 25 | 27 | 24 | 1 | 2 |
| Saint-Louis | 5 | 1864 | 41 | 45 | 45 | 0 | 3 |
| Camp-Perrin | 6 | 2048 | 49 | 49 | 49 | 0 | 5 |
| Les Cayes | 26 | 8578 | 204 | 200 | 192 | 8 | 11 |
| Chantal | 4 | 1302 | 26 | 29 | 23 | 0 | 1 |
| L'Île-à-Vache | 3 | 825 | 13 | 16 | 15 | 0 | 0 |
| Maniche | 2 | 595 | 13 | 13 | 13 | 0 | 0 |
| Torbeck | 8 | 3113 | 57 | 62 | 62 | 0 | 4 |
| Chardonnières | 5 | 1771 | 35 | 37 | 28 | 9 | 4 |
| Les Anglais | 3 | 655 | 19 | 20 | 19 | 1 | 2 |
| Tiburon | 4 | 1116 | 19 | 18 | 18 | 0 | 2 |
| Côteaux | 4 | 1116 | 19 | 18 | 18 | 0 | 2 |
| Port-à-Piment | 5 | 1424 | 32 | 33 | 27 | 6 | 5 |
| Roche-à-Bateau | 6 | 1310 | 22 | 24 | 22 | 0 | 2 |
| Arniquet | 3 | 1112 | 22 | 22 | 22 | 0 | 1 |
| Port-Salut | 5 | 1507 | 29 | 37 | 34 | 0 | 1 |
| Saint-Jean | 7 | 2895 | 57 | 52 | 51 | 1 | 3 |
| Total | 112 | 35822 | 747 | 764 | 718 | 36 | 52 |

(1) salles de classe disponibles (2) salles de classe effectives (3) sous un arbre

Source: USAID/TMG/MENJS, 1996

Ainsi, pour le secteur public, on a un taux d'encadrement de 48 élèves/professeur et un taux d'occupation de 47 élèves/salle de classe. Cependant, la situation est

bien différente au niveau des communes de Tiburon, Maniche, Arniquet, Les Anglais, Côteaux et l'Île-à-Vache, qui souffrent d'insuffisance plus marquée d'écoles.

Dans l'ensemble, à part les écoles congréganistes et quelques rares écoles de missions protestantes, les institutions se caractérisent par des locaux démolis, des salles de classe exiguës, une absence de cour de récréation et de toilette, un manque de matériel pédagogique et de mobilier, une insuffisance de professeurs qualifiés et de normaliens.

Pour le niveau secondaire, c'est le même scénario qui se reproduit. Le département dispose de cent-deux (102) institutions dont dix-sept (17) lycées et quatre-vingt-cinq (85) écoles privées. Le personnel, non qualifié pour la plupart du temps, manque de matériel didactique pour dispenser leur enseignement. Dans les bourgs, les écoles atteignent généralement le niveau de 4^{ème} secondaire. Ainsi, les élèves désireux de poursuivre leur formation sont obligés de se rendre aux Cayes ou à la capitale, d'où une concentration d'écoles secondaires dans le chef-lieu du département qui en compte environ une trentaine.

Généralement, les lycées ne disposent pas de leurs propres locaux. Ils fonctionnent dans ceux des écoles nationales.

Pour l'enseignement professionnel, on dénombre dans le département près d'une cinquantaine d'institutions réparties dans les différents bourgs. Cependant, la ville des Cayes compte à elle seule environ 41 % de l'ensemble. Ces écoles souffrent surtout de problèmes de gestion et de matériel didactique et pédagogique. Le tableau XIII donne la répartition des écoles professionnelles au niveau départemental.

Tableau XIII: Répartition des écoles professionnelles

| | |
|-------|----|
| Cayes | 20 |
|-------|----|

| Reste du département | 26 |
|----------------------|--|
| | - Camp-Perrin : 3 - Torbeck : 10 - Chantal : 3 - Arniquet : 2 - Cavaillon : 1 - Port-Salut : 3 - Roche-à-Bâteau : 2 - Côteaux : 2 |

Source: Direction département du MENJS/Sud

L'enseignement universitaire est assuré par l'Université Lumière, l'University America and Caribbean of Cayes, une école normale et une faculté de Droit. Cependant, depuis quelque temps, seuls les cours d'informatique, de langue anglaise et des sciences infirmières sont dispensés au niveau de ces deux universités.

3.9 LES SPORTS ET LES LOISIRS

Les gaguères et le football sont prisés dans le milieu.

Les gaguères se tiennent chaque semaine, dans les périphéries des bourgs et aux abords immédiats des marchés.

Le football est très répandu. Il y a au moins un terrain de jeux dans chaque bourg bien qu'il n'en n'existe qu'un seul règlementaire: le «Land des Gabions» aux Cayes. Il se pratique surtout pendant le temps des grandes vacances. Il en est de même pour le volley-ball et le basket-ball, pratiqués par les jeunes revenant de la capitale.

Des boîtes de nuit existent aux Cayes et à Aquin. Il y a deux (2) salles de spectacles à Aquin. Dans les autres bourgs, les salles paroissiales tiennent place de salles de spectacles.

Aquin et les Cayes sont dotées chacune d'une bibliothèque municipale. Cependant, celles d'Aquin est très peu pourvue en ouvrages.

La ville des Cayes est également équipée de trois salles de cinéma dont une (Jet ciné) ne fonctionne pas. Elle dispose, en outre, de trois auditorium et d'une salle de réunion dans les locaux de l'Alliance Française.

L'attrait des plages du Sud (Gélée, Baie des Flamands, Pointe Sable,...) se prête bien, pendant les vacances et les jours fériés surtout, à un développement du tourisme intérieur. Chaque week-end, on aperçoit un nombre important de jeunes des communes environnantes organiser des journées de récréation à la mer.

Le secteur Sport et Loisirs confronte de sérieux problèmes au sein du département. Selon les participants des ateliers de travail, on a observé une certaine régression des activités sportives due à de nombreux facteurs:

- manque d'installations sportives et récréatives;
- manque d'encadrement technique; et
- manque d'appui financier.

Avec l'attrait qu'a toujours exercé Port-au-Prince sur les jeunes, il serait judicieux de pourvoir le département d'infrastructures sportives et de loisirs solides, aptes à favoriser leur retour ou leur maintien dans la région.

3.10 LA SANTÉ

Le département compte bon nombre d'établissements. Toutefois, il ne bénéficie pas d'une bonne couverture sanitaire en raison de la mauvaise localisation de certains établissements et de l'insuffisance d'équipements et de personnel qualifié. Ces problèmes se font surtout sentir dans les zones les plus reculées de la côte ouest où les centres sont sous-équipés et les distances considérables entre les bourgs et les localités.

Les parasitoses associées aux diarrhées, les maladies respiratoires (pneumonie, tuberculose,...), la malaria et la typhoïde, représentent les maladies les plus répandues et les principales causes de morbi-mortalité de la zone.

Sur le plan des infrastructures, le département compte cinquante-neuf (59) institutions sanitaires réparties dans tous les chefs-lieux des communes. On constate une certaine concentration dans la commune des Cayes qui en compte à elle seule près de quatorze (14), auxquelles il faut ajouter un certain nombre de cliniques dans la ville tenues par des médecins privés. Il faut noter aussi que certains centres fonctionnent dans le département sans reconnaissance légale de la direction départementale du Sud du MSPP, ce qui tend à biaiser le nombre effectif d'institutions opérant sur le terrain.

Le tableau suivant montre la répartition des établissements sanitaires par commune.

Tableau XIV: Répartition des établissements sanitaires par commune (1997)

| Commune | Public | Privé | Mixte | Total | Nre de lits |
|----------------|--------|-------|-------|-------|-------------|
| Cayes | 5 | 2 | 7 | 14 | 271 |
| Camp-Perrin | 3 | - | 2 | 5 | 17 |
| Cavaillon | 1 | - | 4 | 5 | 120 |
| Chantal | - | - | 2 | 2 | 0 |
| Chardonnières | - | - | 2 | 2 | 0 |
| Maniche | 1 | 1 | 1 | 3 | 0 |
| Aquin | 3 | 1 | 2 | 6 | 45 |
| Saint-Louis | 1 | - | 2 | 3 | 0 |
| Arniquet | - | - | 2 | 2 | 0 |
| Tiburon | - | - | 1 | 1 | 0 |
| Les Anglais | 1 | - | - | 1 | 15 |
| Port-à-Piment | 1 | - | - | 1 | 14 |
| Côteaux | 2 | - | - | 2 | 0 |
| Roche-à-Bâteau | - | - | 1 | 1 | 0 |
| Port-Salut | 3 | - | - | 3 | 15 |
| Saint-Jean | 2 | - | - | 2 | 0 |
| L'Île-à-Vache | 1 | - | - | 1 | 0 |
| Torbeck | 3 | 1 | 1 | 5 | 0 |
| 18 communes | 27 | 5 | 27 | 59 | 497 |

Source: Direction départementale du MSPP/Sud

Des cinquante-neuf (59) institutions reconnues, on distingue quatre (4) hôpitaux, neuf (9) centres de santé avec lits (CAL), quarante (40) dispensaires, six (6) centres de santé sans lit (CSL). A l'exception de cinq (5) centres privés, tous les autres sont financés par le MSPP. Environ quarante-huit pour cent (48%) sont des centres

mixtes où une aide extérieure intervient via surtout des missionnaires catholiques ou protestants. Cette aide se situe, principalement, au niveau de l'apport en matériel et en médicaments. Ces centres mixtes sont mieux pourvus que les centres hospitaliers d'Etat. Pour tout le département, on a un (1) lit/1351 personnes.

Dans le temps, on dénombrait plus de soixante-onze (71) centres dans le département. Cependant, par manque de fréquentation, certains ont dû fermer leur porte.

L'hôpital Lumière, à Bonne-Fin, dans la commune de Cavaillon, reçoit des patients venus d'un peu partout au pays pour la qualité de ses services. L'hôpital Immaculée Conception des Cayes dispose des services de base fonctionnels (médecine interne, gynécologie, pédiatrie, chirurgie) et des services auxiliaires (laboratoire, radiographie, banque de sang, morgue). Le centre de santé Brenda, localisé aux Cayes, est spécialisé en oto-rhino-laryngologie. La ville des Cayes dispose d'un sanatorium de 40 lits situé à Bergeau.

Sur le plan des services, le tableau XV donne la répartition du personnel technique médical par rapport à la population desservie. Le département dispose de quatre-cent-quatre-vingt-dix-sept (497) lits d'hôpitaux. Le personnel technique médical, formé surtout à Port-au-Prince, compte trente (30) médecins et sept dentistes. Quant aux infirmières (64) et aux auxiliaires (238), elles sont issues, principalement, de l'école des infirmières des Cayes.

Tableau XV: Répartition du personnel technique médical par commune

| Commune | Population | Catégorie | | | | | |
|----------------|------------|-----------|----------|------------|------------|----------|--------|
| | | Médecin | Dentiste | Infirmière | Auxiliaire | A. Santé | T. Lab |
| Aquin | 68030 | 4 | 1 | 4 | 13 | 6 | 1 |
| Arniquet | 13702 | - | - | 1 | 4 | 1 | 1 |
| Camp-Perrin | 43458 | 1 | 1 | 2 | 15 | 6 | 1 |
| Cavaillon | 45258 | 1 | - | 2 | 13 | 4 | - |
| Cayes | 143981 | 17 | 3 | 40 | 127 | - | 8 |
| Chantal | 21687 | - | - | - | 2 | 2 | - |
| Chardonnières | 32251 | - | - | 1 | 4 | 2 | - |
| Côteaux | 14561 | - | - | 2 | 3 | 2 | - |
| L'Île-à-Vache | 11976 | - | - | 1 | 3 | 2 | - |
| Les Anglais | 33681 | 2 | - | 1 | 4 | 2 | - |
| Maniche | 9286 | - | - | - | 5 | 4 | - |
| Port -à-Piment | 24276 | 1 | - | 2 | 5 | 3 | 1 |
| Port-Salut | 33354 | 2 | 1 | 2 | 12 | 3 | 1 |
| Roche-à-Bateau | 19488 | - | - | - | 1 | 2 | - |
| Saint-Jean | 28351 | - | - | 2 | 5 | 4 | - |
| Saint-Louis | 56054 | - | - | 1 | 6 | 1 | - |
| Tiburon | 30015 | - | - | 1 | 2 | 1 | - |
| Torbeck | 41703 | - | - | - | 9 | 7 | - |
| Total | 671112 | 28 | 6 | 62 | 233 | 52 | 13 |

Source: Direction Départementale MSPP/Sud

Dans l'ensemble, l'indice médecin/population est de 1/23.968 habitants; cependant, on ne décèle la présence de médecins que, seulement, dans sept (7) communes (Aquin, Camp-Perrin, Cavaillon, Cayes, Les Anglais, Port-à-Piment et Port-Salut).

Pour les dentistes, seules quatre (4) communes en disposent: Aquin, Camp-Perrin, Cayes et Port-Salut, soit un (1) dentiste pour 111.852 habitants. Concernant les infirmières et les auxiliaires, on a un indice de une (1) infirmière/10.824 habitants et un (1) auxiliaire/2.880 habitants. Les communes comme Torbeck, Maniche, Roche-à-Bâteau et Chantal sont dépourvues d'infirmière. Le personnel technique est représenté par des auxiliaires, ce qui peut présager du faible niveau et de la qualité des services fournis.

Plusieurs ONG interviennent dans le département dans le domaine sanitaire. Les plus importants sont le Catholic Relief Service (CRS), les congrégations religieuses catholiques, Pharmaciens sans Frontières, Mission des Eglises Baptistes du Sud (MEBSH) et la CARE. Le tableau XVI présente la liste des ONG intervenant dans le domaine sanitaire.

Tableau XVI: Organismes intervenant dans le domaine sanitaire

| ONG | Aire géographique | Activités |
|-----------------------------|--------------------------|--|
| Care | Zone côtière | Santé de la reproduction |
| Pharmaciens sans Frontières | Tout le département | Gestion des médicaments essentiels |
| CRS | Tout le département | Supplément alimentaire dans certaines institutions |
| Children Aid Direct (CAD) | Port-Salut | |
| UNICEF | Tout le département | Appui technique et matériel |
| OMS | Tout le département | Appui technique et matériel |
| Terre des Hommes | Cayes | Récupération nutritionnelle |
| MEBSH | Tout le département | Médecine curative et santé communautaire |
| Sunlight Mission | La Colline (Aquin) | Médecine curative |
| CAT/PSC | Arrondissement des Cayes | Prévention, surveillance nutritionnelle |

Source: Direction départementale du MSPP/Sud

Il faut signaler le rôle joué par les Pharmaciens sans Frontières, dans l'approvisionnement et la subvention des médicaments essentiels, dans le cadre du programme «Santé pour tous en l'an 2000".

3.11 LES SERVICES PUBLICS

3.11.1 L'énergie électrique

Le département dispose d'une puissance électrique installée de 6.770 kw, soit 2% de celle du pays pour une population estimée à 9.1% de la population nationale, dont 4.140 kw seulement sont disponibles. Ainsi, les centrales fournissent seulement 61% de leur capacité productive.

Tableau XVII: Puissance installée et disponible du département (1997)

| Centrales ou groupes électrogènes | Puissance installée (kw) | Puissance disponible (kw) |
|-----------------------------------|--------------------------|---------------------------|
| Bourdet (diesel) | 2700 | 1400 |
| Saut-Mathurine (hydro) | 2400 | 1350 |
| Aquin | 1500 | 1250 |
| Saint-Louis (C.A) | 40 | 40 |
| Côteaux (C.A) | 130 | 100 |

N.B: C.A: Centrale Assistée Source: EDH/région Sud

Seule 4% de la population du département est desservie. Compte tenu de la forte demande non encore satisfaite, la capacité effective est faible. Cela a des répercussions sur tous les secteurs de la vie socio-économique du département. En outre, l'EDH souffre d'une carence presque chronique en matériel et équipement pour l'extension des réseaux. A cela, il faut ajouter les prises clandestines et un manque de pièces détachées pour la production.

L'approvisionnement en électricité est loin d'être assuré de manière adéquate. Sur les dix-huit (18) chefs-lieux des communes du département, onze (11) d'entre eux disposent de l'énergie électrique (Cayes, Aquin, Camp-

Perrin, Cavaillon, Port-Salut, Arniquet, Torbeck, Chantal, Saint-Louis, Côteaux, Tiburon), dont sept (7) (Cayes, Torbeck, Chantal, Arniquet, Port-Salut, Camp-Perrin, Cavaillon) sont alimentées par les centrales diesel de Bourdet et hydro-électrique de Saut-Mathurine.

Pour les Cayes, la centrale hydro-électrique alimente aussi les localités de Laurent, Faugasse et Dumay; à Torbeck, Béraud est touchée; Lévy, Marceline, Périgny, Saut-Mathurine et Mersan le sont pour la commune de Camp-Perrin.

Seules les Cayes et Aquin desservent une quantité de clients réguliers, près de 250 pour Aquin et 5.434 pour les Cayes et ses environs (Torbeck, Chantal, Camp-Perrin, Port-Salut), répartis en trois catégories: résidentielle, industrielle et gouvernementale, ce qui donnerait globalement une population desservie de 33.072 habitants. Le tableau XVIII donne la répartition du nombre de clients réguliers de l'EDH dans le Sud.

Tableau XVIII: Répartition du nombre de clients réguliers d'EDH

| Catégorie | Cayes et environs | Aquin |
|-----------------|-------------------|-------|
| Résidentielle | 5262 | 250 |
| Industrielle | 79 | - |
| Gouvernementale | 93 | - |
| Total | 5434 | 250 |

Source: EDH/région Sud

Il faudrait signaler que Tiburon et Côteaux sont alimentés au moyen de groupes électrogènes, initiatives de particuliers ou d'un groupe de la population. Généralement, ces groupes ne fonctionnent que de cinq (5) à six (6) heures par jour.

Comme perspectives, la direction de L'EDH/Sud compte additionner 1600

kw à la centrale de Bourdet d'ici le 31 juillet 1997 et réhabiliter 800 kw de la centrale hydro-électrique avant le 30 septembre 1997. En outre, elle compte augmenter le nombre d'abonnés et diminuer les pertes non techniques.

À moyen terme, elle envisage la réhabilitation complète du réseau, l'augmentation de la production par addition de puissance et l'extension du réseau de transport et de distribution.

3.11.2 L'eau potable

Dans le Sud, en général, les déficiences sont très grandes en ce qui concerne l'alimentation en eau potable. La quasi-totalité de la population urbaine s'approvisionne à des puits ou à des installations de captage sommaires. Quant à la population rurale, elle est approvisionnée en eau à partir des sources et des rivières qui ne sont pas toujours proches des agglomérations. Il est même aberrant de constater que des gens parcourent plusieurs kilomètres pour atteindre les points d'eau. C'est le cas des populations habitant en amont des sources, et celles localisées au voisinage du Pic Macaya. On pourrait citer à titre d'exemple le cas de la population de Tapion, à Tiburon et la zone comprise entre Saint-Jean et Carrefour Joute.

Selon un responsable du projet "adduction d'eau potable" de Care, les systèmes d'adduction desservent moins de 5% de la population totale du département.

On dénombre près de trente-huit (38) systèmes d'adduction d'eau potable dans le département du Sud dont trois (3) (Tiburon, Rendel, Cavillon) ne fonctionnent pas. Les systèmes existants ne disposent pas de capacité suffisante pour satisfaire les besoins de la population. En outre, certains réseaux, comme ceux de Saint-Jean-du-Sud et Torbeck, fonctionnent de façon boiteuse, le premier à l'aide de l'énergie solaire et le second à l'aide de pompes électriques (voir Annexe D).

Le système hydraulique desservant les Cayes tire son eau de quatre (4) puits situés à Carpentier, à environ trois (3) km de la ville. Ces puits alimentent deux (2) réservoirs d'une capacité totale de 978 m³. Cependant, l'un des réservoirs est actuellement hors d'usage à cause de la rouille qui a attaqué ses parois internes.

L'eau pompée est distribuée à travers un réseau desservant 1.660 abonnés, quoiqu'il y ait 2333 prises domiciliaires, et 22 fontaines publiques dont 14 seulement sont en service. Le SNEP estime à 23.600 personnes la population desservie dans la ville. Ainsi, 48% de la population des Cayes aurait accès au réseau d'alimentation d'eau potable. Cependant, certaines localités comme Bourdet, Kanse et Cité Lumière, restent encore non alimentées.

Toutefois, l'eau disponible aux robinets est polluée par suite d'infiltration de substances nocives dans le réseau de distribution et par la présence de latrines aux environs immédiats des puits et du réservoir qui est oxydé.

Il faudrait signaler le rôle de CARE qui est le principal constructeur et réhabilitateur de systèmes d'adduction d'eau potable dans la zone de «la Côte». A cet effet, neuf (9) systèmes (Rosier, Roche-à-Bâteau, Côteaux, Damassin, Port-à-Piment, Chardonnières, Les Anglais, Constant, Cahouane) sont en voie de réhabilitation. Pour cinq (5) autres (Tiburon, Rendel, Saint-Jean, Arniquet, Boco), les travaux de réhabilitation sont prévus pour les mois à venir.

3.11.3 Les télécommunications

3.11.3.1 Le service téléphonique

Le nombre de lignes actuellement en service dans le département est de 1088, soit une (1) ligne/610 personnes.

Le département du Sud est relié à la capitale et à l'étranger par un réseau téléphonique direct via satellite. Ce réseau est basé aux Cayes et a une capacité d'environ 1200 lignes. Le bureau de la TELECO des Cayes possède 10 cabines pour les appels interurbains et internationaux. Sept (7) autres chefs-lieux de communes (Camp-Perrin, Aquin, Cavaillon, Port-Salut, Arniquet, Saint-Jean-du-Sud, Côteaux) disposent d'un poste secondaire de quatre (4) cabines, reliés au réseau interurbain de la TELECO. Cependant, seuls trois (3) de ces postes (Camp-Perrin, Aquin, Cavaillon) sont actuellement en service. Ainsi, Chantal, Tiburon, Les Anglais, Port-à-Piment, Roche-à-Bateau, Chardonnières, Maniche, l'Île-à-Vache, Saint-Louis et Torbeck, sont dépourvues de poste secondaire.

La TELECO dispose d'un service d'appel » collect » à partir du bureau des Cayes, à travers le réseau de la American Telephone and Telegraph (ATT).

La ville des Cayes disposent de 1060 lignes en service. Leur répartition est la suivante:

- secteur résidentiel : 74%
- TELECO (80 lignes) : 8%
- secteur commercial : 12%
- Organismes de l'Etat : 6%

Actuellement, il est extrêmement difficile, voire impossible, de se faire doter d'une installation téléphonique car il semblerait que le réseau soit saturé depuis 1987.

Le système est généralement en mauvais état et fonctionne de façon intermittente. Les interruptions de services peuvent durer plusieurs semaines. L'équipe chargée de l'entretien est nettement insuffisante et dispose de peu de moyens de déplacement. En outre, toute réparation de pannes sur les câbles nécessite le déplacement de techniciens de Port-au-Prince.

En fait, les services fournis sont insuffisants et non satisfaisants. Il est difficile de trouver des circuits pour les appels interurbains et internationaux. En effet, le central dispose seulement de quinze (15) circuits pour les Cayes et les autres localités reliées au réseau.

D'après les responsables de la TELECO des Cayes, un nouveau central téléphonique de 10.000 lignes vient d'être installé mais n'est pas encore opérationnel.

3.11.3.2 Le service postal

À l'exception de l'Ile-à-Vache, tous les chefs-lieux des communes sont dotés d'un service postal. Cependant, le service est généralement lent et peu fiable. Le bureau des Cayes compte 54 casiers postaux.

3.11.3.3 La radiophonie et la télédiffusion

On dénombre onze (12) stations de radio dans le département (toutes en modulation de fréquence, sauf la radio Lumière qui émet également en modulation d'amplitude) dont huit (8) aux Cayes, une (1) à Tiburon, une (1) à Camp-Perrin, une (1) à Cavillon et une (1) à Saint-Louis, les deux dernières

étant des radios communautaires.

Il est important de souligner que les radios ne sont reçues que sur un rayon de cinq (5) à dix (10) km, exception faite de radio Macaya et de radio Lumière, cette dernière ayant une couverture nationale. En outre, mise à part radio Métropole dont certaines émissions de nouvelles sont relayées par radio Macaya, les autres stations de la capitale ne sont pas reçues aux Cayes.

La ville des Cayes dispose de deux (2) postes de télévision, RTMS et Télé 6.

3.11.3.4 La presse écrite

En ce qui a trait à la presse écrite, les journaux édités à Port-au-Prince et à l'étranger sont disponibles dans les principales localités du département.

Le journal local, le Combattant, est un mensuel édité à Port-au-Prince.

3.12 LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

Les infrastructures de transport du département concernent essentiellement le réseau routier, bien qu'il existe également quelques quais et pistes d'atterrissage.

Le réseau routier principal du département s'articule à partir de la route nationale no 2, reliant les Cayes à Port-au-Prince. Outre cette route, il comprend:

- l'axe Cayes/Camp-Perrin/Jérémie;
- l'axe Cayes/Tiburon;
- l'axe Cavaillon/Baradères; et
- l'axe Carrefour 44/Côtes-de-Fer;

La route nationale, l'axe Cayes/Jérémie et l'axe Cayes/Tiburon, jusqu'à la Grande-Anse, seront prochainement réhabilités ou construits.

À l'exception de la route nationale numéro 2, tout le réseau routier du département est en terre battue. Le manque d'entretien et l'absence de drainage ont grandement détérioré la surface de roulement de la plupart de ces routes qui demeurent souvent d'accès difficile en saison pluvieuse. Il faudrait signaler, par exemple, le tronçon Port-à-Piment/Tiburon qui demeure toujours en mauvais état tant en saison sèche qu'en saison pluvieuse. Cet état de chose handicape le commerce interne des produits agricoles assez important dans l'extrême ouest de la presqu'île.

Toutefois, le tronçon reliant Port-Salut à Port-à-Piment a subi une nette amélioration grâce au financement de la Communauté Economique Européenne. Ce financement a facilité également le pavage partiel des artères de quatre communes placées tout le long de l'axe Port-Salut/Chardonnières (Port-Salut, Côteaux, Port-à-Piment et Chardonnières).

De plus, le département est relié à celui de la Grande-Anse par la route de Camp-

Perrin qui, actuellement, est en très mauvais état. Certains tronçons demeurent des plus périlleux tels la Rampe, Tombeau-Catiche et la rivière Glace.

Le transport maritime s'organise, par voiliers, entre les Cayes, l'Île-à-Vache et les villes côtières. Il facilite le commerce des denrées alimentaires (vivres et certains fruits), du charbon de bois et autres produits de consommation courante.

Les infrastructures portuaires se résument à deux warfs: celui des Cayes et celui de Port-à-Piment.

Le port de la ville des Cayes, situé à proximité de l'embouchure de la Ravine du Sud, mesure 123 mètres de long sur 18 mètres de large. La jetée repose sur des pieux, les deux en béton armé. Il reçoit très peu de navires de l'étranger, sauf les systèmes de chalant transportant du ciment en provenance de l'Amérique Centrale. En outre, il est constamment ensablé par les crues de la Ravine du Sud.

Par ailleurs, le wharf ne possède aucune installation permettant l'embarquement et le déchargement des navires.

Le port de Port-à-Piment a été construit vers les années 80 pour le désenclavement des produits d'exportation comme le café. Dans la réalité, le transport par voie terrestre s'avère plus pratique et comme tel, est plus utilisé.

Le transport aérien n'existe pratiquement pas depuis la construction de la route nationale numéro 2 bien que le département ait deux (2) pistes d'atterrissage:

- Celle des Cayes, non fonctionnelle, localisée à Kanse, localité située à 8 km environ du centre-ville.
- Celle de Port-Salut, construite dans un contexte touristique lors de l'aménagement de l'hôtel Macaya au début des années 1980.

IV.- LE CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT ET D'AMÉNAGEMENT DU DÉPARTEMENT DU SUD

Dans l'ensemble, la situation socio-économique du département du Sud est loin d'être critique. Cependant, elle ne correspond pas non plus à l'idéal. En effet, bien que la région ait des potentiels assez appréciables et dispose d'un minimum d'infrastructures, jusqu'ici, aucun processus de développement n'a été enclenché.

Il s'avère nécessaire d'élaborer un concept qui tienne compte des réalités du milieu en s'appuyant sur la mise en valeur des potentiels du département et sur la recherche de solutions aux grandes contraintes. Il doit, aussi, tenir compte des aspirations de la population. Ce concept devrait harmoniser et centrer les interventions de développement de tous les acteurs concernés autour d'objectifs communs.

Le présent chapitre résumera les potentiels, les principales contraintes et les indicateurs de développement du département du Sud. Sur cette base, il proposera des orientations de développement et lignes directrices d'aménagement, puis une stratégie d'intervention et des actions prioritaires pour enclencher le mouvement.

4.1 LES ZONES ET TYPES D'INTÉRÊT

Il ressort des observations de terrain et des réflexions tenues lors des ateliers de travail, que l'agriculture et le tourisme constituent les principaux secteurs aptes à générer des valeurs ajoutées et procurer des emplois permanents.

4.1.1 L'agriculture

Les importantes potentialités agricoles du département du Sud, caractérisées par une pluviométrie relativement dense, la présence de nombreux cours d'eau et la diversité de micro-climats et de sols, en font l'un des principaux greniers du pays en vivres alimentaires, céréales, fruits de toutes sortes et denrées d'exportation.

Le système de cultures du département a toujours reposé sur de petites exploitations où les cultures associées prédominent. Cependant, quelques grands ensembles avec une culture dominante se détachent dans les plaines des Cayes et d'Aquin:

- la plaine de Torbeck (Cayes) où le riz domine à plus de 80%;
- les plaines de Laborde, de Lévy et de Mersan (Cayes) sont dominées par le maïs pendant une grande partie de l'année et par le haricot et le tabac dans l'inter-saison;
- la plaine de Fond-frède (Cayes) où la canne-à-sucre dominait à plus de 80%, a délaissé cette culture au profit du maïs et du haricot;
- la plaine d'Aquin, non irriguée, laisse apparaître clairement dans sa partie basse semi-aride des cocotiers et du bayahonde, tandis que dans les piémonts où existent des

points d'eau, les cultures vivrières et l'arachide sont produites durant les saisons pluvieuses.

D'autres petites poches de culture constituent aussi autant de zones d'intérêt telles la plaine de Solon (Saint-Louis), Gélée, Oshiel, Massé (Cayes) pour la production du riz, la plaine des Anglais pour le haricot, la banane et le maïs, les franges côtières du Sud (de Roche-à-Bâteau à Tiburon) où l'on décèle la culture de l'arachide, les zones de Saint-Jean et d'Aquin pour les noix de pomme, les Chardonnières pour leur culture de raisin et la région de Tiburon pour la culture de l'ananas.

Enfin, les zones de montagne (haut de Camp-Perrin, Cavaillon, Tiburon, Côteaux, Chardonnières, localités avoisinantes du Pic Macaya) sont pourvues en café, en arachide et en cultures maraîchères, fruitières et vivrières.

L'agriculture dans le département se caractérise donc par une grande diversité dans la production et par la présence de deux (2) grandes plaines riches en cultures variées, celle des Cayes partiellement irriguée et celle d'Aquin non irriguée mais irrigable en partie.

Cette diversité est un atout commercial, alimentaire et paysager. De plus, les possibilités d'irrigation permettent d'envisager des augmentations substantielles de la production.

4.1.2 Le tourisme

Le tourisme, en raison des 190 km de littoral, dont 15% de plage, et des nombreux sites exceptionnels tant naturels qu'historiques répertoriés, peut contribuer à relancer le développement et supporter le secteur agricole défaillant.

Le potentiel touristique répertorié dans le département est surtout réparti dans deux (2) régions. La première va des Côtes-de-Fer aux Cayes, incluant l'Île-à-Vache, et la seconde se localise sur «la Côte», de Saint-Jean à Tiburon.

La première région est centrée sur la baie de Saint-Louis où s'est implantée la ville de Saint-Louis-du-Sud, face à l'îlot où subsistent les ruines du fort des Anglais. L'ensemble du site avec, au large, l'île d'Oranger-Cayes et l'îlot Moustique, constitue une «entité paysagère» qui retient l'attention par l'alternance de ses rivages découpés: plages, promontoires, escarpements, plan d'eau. Il faut aussi signaler la Petite Baie du Mesle à Saint-Louis, la Baie des Flamands à Cavaillon et l'Île-à-Vache, où le mouillage naturel de l'Anse-à-l'Eau pourrait attirer des navigateurs de passage. Le nombre de petits atolls coralliens et la limpidité des eaux où baigne l'île sont favorables au cabotage de plaisance.

La seconde est constituée par une succession de sites: Pointe-Sable à Port-Salut, qui peut offrir un cadre de détente-vacances pour les visiteurs; les sites pittoresques comme Port-à-Piment, Les Côteaux, Camp-Perrin; le Pic Macaya, l'unique réserve écologique dans le pays; et les grottes de Port-à-Piment.

Dans cette deuxième région, on retrouve une gamme de micro-climats, liée à la topographie

du milieu, formant un paysage enchanteur et entraînant une diversité de cultures et de productions variées.

Par ailleurs, on retrouve d'autres sites d'intérêt, en particulier la Forteresse des Platons à Chantal, ainsi que le Saut-Mathurine et les grottes Counombois à Camp-Perrin.

4.1.3 Les autres types d'intérêts

Pour la pêche, les zones de Gélée (Cayes), la Baie des Flamands (Aquin), la Pointe Abacou (Saint-Jean), l'Île-à-Vache,... pourraient peut-être constituer des zones d'activités économiquement viables. Ce potentiel, de faible envergure, devra être précisé par des études. De même, le développement de la pêche du tri-tri (petits poissons) dans la zone côtière, plus particulièrement à Torbeck dans les canaux d'irrigation et à l'embouchure de la rivière, est à étudier vu son intérêt économique. Il serait peut-être possible d'étendre l'habitat de tri-tri à d'autres zones.

L'élevage constitue une pratique traditionnelle dans le département. L'absence de pâturage dans les plaines pourrait cependant être compensée par une augmentation de la production agricole qui augmenterait directement la disponibilité des aliments pour le bétail.

Par ailleurs, la baie de Saint-Louis offre la possibilité d'implanter un port en

eau profonde, propice à des activités commerciales et industrielles. De cette implantation, par exemple, pourrait déboucher aussi la construction d'une centrale thermique et d'un parc industriel dans les environs.

4.2 LES GRANDES CONTRAINTES

A la lumière des analyses effectuées et des résultats des divers ateliers de travail tenus dans les différentes communes, il semblerait que divers facteurs concourent à maintenir le département dans son état de sous-développement. Ce sont principalement:

- le mauvais état et l'insuffisance des infrastructures existantes;
- la pauvreté rurale;
- l'insuffisance de l'encadrement;
- la dégradation de l'environnement; et
- l'absence des conditions requises au développement du tourisme.

4.2.1 Le mauvais état et l'insuffisance des infrastructures existantes

Le manque de voies de pénétration et le mauvais état des tronçons existants constituent un des problèmes majeurs du département du Sud. En effet, cette situation a des incidences à tous les niveaux de la vie socio-économique soit quant:

- à l'accessibilité à certains grands centres de production;
- au temps et au coût des transports;
- au coût des produits;
- au gaspillage des produits périssables dans les zones enclavées;
- à l'implantation de nouvelles infrastructures socio-économiques; et
- à l'exploitation des sites touristiques.

Les ressources en eaux du département sont très importantes. Malheureusement, les systèmes d'irrigation existants ne couvrent pas toutes les zones irrigables et souffrent de défauts d'entretien, entraînant que plus

de 75% d'entre eux sont en mauvais état de fonctionnement. Cette situation influence négativement le rendement optimal des surfaces irriguées. A titre d'exemple, on peut considérer le fonctionnement de 4 grands systèmes d'irrigation:

- le système d'Avezac, calculé pour arroser 2000 has de Camp-Perrin à Laborde, ne fonctionne plus qu'à moins de 50% de son efficience. Le barrage-déversoir est obstrué à 75%;
- le système de Moreau, calculé pour 800 has à Fonfrède, ne représente aujourd'hui qu'un point d'eau pour le bétail;
- le système de Dubreuil, prévu pour arroser 3235 has, fonctionne à moins de 33% de son efficience car 1070 has seulement peuvent être arrosés à Ducis-Chantal; et
- les 15 petits systèmes du site de Torbeck sont loin de pouvoir satisfaire les besoins des exploitations de la zone.

Du point de vue énergétique, le département du Sud est peu électrifié et l'alimentation en énergie peu fiable. À part les Cayes et certaines communes comme Camp-Perrin, Arniquet, Cavaillon, Chantal, Torbeck, Port-Salut, Aquin et Saint-Louis, le reste du département n'est pas alimenté en courant électrique fourni par l'EDH. Certaines zones possèdent leurs propres groupes électrogènes comme les Côteaux et Carrefour (localité de Tiburon). Cependant, elles ne disposent du courant électrique que de 5 à 6 heures par jour, lorsque le groupe n'est pas en panne. La carence en énergie constitue une contrainte de taille pour le fonctionnement de tous les secteurs économiques du département.

La fiabilité de l'alimentation en énergie est surtout limitée par le manque d'entretien des équipements, l'insuffisance de personnel qualifié dans le

département et les difficultés de recouvrement des services rendus.

4.2.2 La pauvreté rurale

Elle constitue un obstacle majeur à la promotion socio-économique du département. Vu la faiblesse de leur pouvoir d'achat, les habitants ne peuvent pas vraiment s'intégrer dans un processus d'amélioration. Aussi, il n'est pas rare de constater qu'aucun investissement valable ne peut être effectué dans l'achat de matériel et d'intrants de base. De plus, certains services essentiels tels que l'éducation et la santé, en dépit de leur caractère théoriquement gratuit, ont un coût si élevé qu'ils sont pratiquement inaccessibles. L'insuffisance des services de base nuit à l'épanouissement de la vie sociale.

Près de 70% de la population rurale ne sait lire et écrire. Cette situation les rend peu sensibles et indifférents aux innovations technologiques. Cet état de chose constitue une contrainte de taille à la diversification des activités économiques.

4.2.3 La faiblesse institutionnelle

La faiblesse des institutions nationales au sein du département limite leur possibilité d'interventions dans le processus de développement.

Par exemple, le taux d'encadrement recommandé par le MARNDR prévoit un (1) agronome et six (6) cadres moyens pour six cents (600) exploitants. Or, bien que le nombre des exploitants pour le département du Sud ne soit pas connu, la représentativité du MARNDR n'est assurée que par trente-six (36) personnes dont six (6) agronomes, neuf (9) techniciens, onze (11) agents agricoles, huit (8) agents vétérinaires, un (1) ingénieur et un (1) topographe, ce qui est nettement insuffisant. Or, le MARNDR est déjà l'une

des institutions les mieux pourvues en personnel...

De leur côté, les Collectivités Territoriales sont sans ressource technique, humaine et financière. Par ailleurs, la Société Civile, peu organisée, avec des cibles pas souvent bien définies, est elle aussi bloquée dans ses possibilités d'intervention.

4.2.4 La dégradation de l'environnement

La coupe anarchique des arbres sur les pentes et la pratique de cultures inappropriées entraînent une érosion accélérée de tous les bassins versants du département. Cette situation a des répercussions néfastes sur l'environnement, dont sur les côtes marines où les dépôts d'alluvions ne sont pas sans conséquence sur l'habitat aquatique. De même, les réseaux hydrographiques, la production agricole et les potentiels touristiques sont touchés. À cet effet, on note aujourd'hui une augmentation de l'intensité des inondations, cause de plusieurs pertes.

En outre, l'insalubrité des milieux urbains, des abords des marchés, et les constructions anarchiques ne contribuent pas à la qualité de l'environnement, de même que l'absence de gestion des eaux usées et des déchets.

4.2.5 La paupérisation des agglomérations

La plupart des agglomérations du département se caractérise par une urbanisation anarchique où une rue, le plus souvent la route d'accès, représente la principale artère. Les maisons, éparpillées de part et d'autre de cette voie, ne respectent pas les normes les plus élémentaires d'urbanisme. Dans cet espace, où se rencontrent les rares services de la commune, les rues transversales sont le plus souvent des sentiers poussiéreux ou boueux, selon le temps.

Ces agglomérations, en croissances continues, sont en fait des bourgs ruraux qui ne se démarquent pas de leur hinterland immédiat. Seule la présence de petits commerces de détail et de quelques grossistes assure un minimum d'activités économiques différentes de l'espace rural adjacent. Leur taux de chômage élevé et leur faible desserte en services, en font au mieux des lieux de transit des migrants ruraux vers les Cayes et Port-au-Prince.

La ville des Cayes, chef-lieu et seule ville du département sur le plan physique, regroupe presque toutes les fonctions administratives et financières. Bien que la majeure partie des institutions y soient localisées, les services offerts sont insuffisants et pratiquement inaccessibles des autres régions du département.

L'accroissement démographique de la ville n'a pas été planifié. Sa croissance s'est donc réalisée de façon spontanée et sans ajustement dans le nombre et la localisation des grands équipements urbains.

De façon générale, dans les récentes zones d'expansion urbaine, les normes d'habitat ne sont pas appliquées, telles: la surface minimum des lots; le nombre de résidences par lot; la distance d'espacement des maisons par rapport à la limite des lots ou la largeur minimale des accès. On assiste à une densification et à une bidonvilisation du bâti qui obstruent le fonctionnement des équipements urbains non construits pour supporter autant d'activités. Pauvreté oblige.

La ville elle-même croît vers des espaces inappropriés (agricole, inondable...). Dans certains cas, toute tentative de réhabilitation serait presque vouée à l'échec et n'améliorerait que marginalement le confort de la population.

4.3 LES INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT

Le département du Sud a une population estimée, en 1997, à 671.112 habitants, soit 9,1% de la population totale du pays, répartie sur une superficie de 3.032 km², soit 10,9% de la superficie totale. La population est rurale à près de 86% (574.249 hab.). La densité moyenne de la population est de 221 hab./km².

Les superficies cultivées seraient de 1.160 km², soit 38% de la superficie du département. La pression sur les terres cultivées est de 579 hab/km². Les systèmes d'irrigation en place, s'ils étaient fonctionnels, ne pourraient arroser que 112 km².

Les activités agro-industrielles sont peu développées et les structures existantes défailtantes. Par exemple, sur 15 usines d'huiles essentielles répertoriées, 4 seulement sont en état de fonctionnement.

Dans le domaine sanitaire, les statistiques sont alarmantes. On a :

- 1 médecin/23.968 personnes;
- 1 dentiste/111.852 personnes;
- 1 infirmière/10.824 personnes;
- 1 auxiliaire/2.880 personnes;et
- 1 lit/1.351 personnes.

De plus, ce personnel est inégalement réparti. On décèle la présence de médecins dans seulement sept (7) communes (Aquin, Camp-Perrin, Cavaillon, Cayes, Les Anglais, Port-à-Piment et Port-Salut). Pour les dentistes, seules quatre (4) communes en disposent: Aquin, Camp-Perrin, Cayes et Port-Salut. Dans des communes comme Torbeck, Maniche, Roche-à-Bâteau et Chantal, on ne compte même pas la présence d'une infirmière, le personnel technique étant représenté par des auxiliaires, ce qui peut présager que les services fournis sont inadéquats.

La situation du secteur éducation laisse à désirer, surtout en milieu rural. Les statistiques donnent:

- 1 école/267 personnes en âge d'aller à l'école;
- 1 professeur/48 élèves (secteur public);
- 1 salle de classe/47 élèves (secteur public); et
- en 1982, un taux d'analphabétisme de 70% dans les zones rurales.

Pour le secteur Habitat, à peine 5% des logements ont accès à l'eau potable et ne possèdent aucune fosse d'aisance. De fait, on dénombre 38 systèmes d'adduction d'eau potable dans le département du Sud, dont trois (3) ne fonctionnent pas. Selon un responsable du projet "Adduction d'eau potable" de CARE, les systèmes d'adduction en place desservent moins de 5% de la population du département.

Le département du Sud dispose d'une puissance électrique installée de 6770 kw, soit 2% de la capacité nationale pour 9,1% de la population nationale. La puissance disponible est toutefois de 4140 kw, ce qui ne permet de desservir que 4% de la population totale du département.

En matière de télécommunication, le département dispose d'une ligne téléphonique par 610 personnes. Quatre (4) communes sur dix-huit (18) (Cayes, Camp-Perrin, Cavaillon, Aquin) possèdent, la première, un central avec distribution domiciliaire desservant 1088 lignes et les trois (3) autres, chacune un poste secondaire avec quatre (4) cabines .

4.4 LES ASPIRATIONS DE LA POPULATION

Les journées de réflexion tenues dans les dix-huit (18) communes du département avec les élus locaux (Maires et CASECs), les représentants locaux des ministères sectoriels, d'ONG, d'organisations de base et les notables, ainsi que les contacts et dialogues entretenus avec les autorités du chef-lieu, ont permis de poser le diagnostic des différents secteurs et de dégager les principales aspirations de la population. Ces dernières se présentent comme suit:

4.4.1 L'agriculture, l'élevage et la pêche

- Réhabilitation et/ou construction des infrastructures d'irrigation et de drainage.
- Implantation de boutiques d'intrants agricoles et présence de vétérinaires.
- Protection et exploitation des ressources naturelles (sol, forêt, eau).
- Renforcement de l'encadrement et de l'assistance techniques.
- Disponibilité d'une banque de crédit agricole.
- Relance du développement de la pêche.

4.4.2 L'eau potable

- Amélioration de l'alimentation en eau potable dans les zones rurales.
- Amélioration des réseaux existants dans les agglomérations urbaines.

4.4.3 L'énergie électrique

- Extension du réseau électrique existant.
- Augmentation de la capacité du réseau.

4.4.4 Le tourisme

- Mise en valeur du potentiel naturel.
- Restauration des monuments historiques.

4.4.5 L'éducation, les sports et les loisirs

- Amélioration des infrastructures existantes.
- Augmentation du nombre d'établissements scolaires.
- Adéquation entre le nombre de classes, de matériel d'enseignement et de professeurs.
- Implantation d'infrastructures sportives dans le département.
- Disponibilité de moniteurs sportifs dans les communes.

4.4.6 La santé

- Amélioration de la qualité des services fournis dans les centres hospitaliers.
- Construction d'infrastructures de santé dans les sections communales.
- Renforcement du personnel technique des centres hospitaliers.

4.4.7 Le transport et les communications

- Amélioration du réseau routier intra et inter- départemental existant.
- Construction de routes secondaires agricoles.
- Amélioration et extension de la téléphonie.

4.4.8 L'industrie

- Mise en place de conditions requises pour le développement agro-industriel.

4.4.9 L'environnement et l'habitat

- Construction de latrines.
- Contrôle de la mise en place de cimetières.

4.5 LE CONCEPT

Le concept de développement et d'aménagement du département doit reposer sur les potentiels du milieu et les aspirations de la population. Les principales contraintes qui font obstacle au redressement économique et social du département doivent également être sérieusement considérées. Par ailleurs, la faible desserte en services, illustrée par les indicateurs de développement, se doit d'être stabilisée puis accrue.

Les travaux effectués permettent de constater que le département dispose globalement de ressources suffisantes pour assurer son développement, notamment au niveau agricole et touristique. Cependant, la situation socio-économique qui y prévaut, montre de nombreuses poches de pauvreté, encore isolées et en marge des efforts de développement.

Presque toutes les communes se caractérisent par une insuffisance d'infrastructures techniques de base (eau, électricité, routes, services...). Des objectifs comme l'augmentation de la production et celle du revenu des producteurs n'ont jamais pu être atteints, et l'absence de moyens au sein des institutions locales handicape tout processus de redressement socio-économique.

Il ressort des analyses précédentes que le développement économique du département du Sud doit s'appuyer sur une relance et une dynamisation du secteur agricole, lequel devrait pouvoir soutenir en partie d'autres secteurs de développement (agro-industrie et tourisme). L'exploitation effective des potentiels touristiques, avec ses retombées économiques, la protection de l'environnement et l'amélioration progressive des services de santé et d'éducation, devraient épauler ce processus, de même que l'implantation d'activités de sous-traitance, pourvoyeuse d'emplois.

La présente partie proposera des orientations de développement et d'aménagement conséquentes en la matière. Elle proposera subséquemment une stratégie et des actions prioritaires qui devront également être partagées, étoffées et épaulées, par les partenaires du milieu et sur lesquelles les efforts devraient être regroupés.

Entre autres, cette stratégie d'intervention devra considérer les trois (3) zones distinctes qui caractérisent le département du Sud, tout en assurant les liaisons entre les diverses actions prioritaires à retenir. Ces trois (3) zones, de superficie comparable, sont:

- . un ensemble semi-aride, ne regroupant que 10% de la population du département, à haut potentiel touristique, centré sur Aquin, allant des Côtes-de-Fer à Saint-Louis-du-Sud;
- . un ensemble centré sur les Cayes et les plaines agricoles humides limitrophes, incluant la plaine et la Vallée de Cavaillon et l'Île-à-Vache, et où est concentrée plus de la moitié de la population du département; et
- . la «Côte», de la presqu'île de Port-Salut à Tiburon, caractérisée par le massif de la Hotte et la présence de nombreuses poches de pauvreté.

4.5.1 Les grandes orientations

Le département du Sud partage la péninsule Sud du pays avec la Grande-Anse. Les orientations proposées tiendront compte de cette géographie et favoriseront la complémentarité dans le développement et l'aménagement de ces deux (2) départements.

Le département est de forme allongée. Il se caractérise par la diversité de sa production agricole et par la présence des Cayes en son centre, capitale du Sud, également porte d'accès à la Grande-Anse Ouest, qui n'arrive que marginalement à jouer un rôle structurant en termes de développement. Des orientations devront donc favoriser cette diversification agricole, distribuée dans tout le département et porteur d'un commerce lucratif, et voir parallèlement à accentuer ou même développer le rôle moteur qui devrait caractériser les Cayes. Toutefois, des orientations devraient être simultanément poursuivies pour protéger la plaine des Cayes de l'expansion urbaine et pour favoriser le réseau traditionnel d'échanges et de commerce, qui ne transite pas nécessairement par les Cayes.

Le département possède d'intéressants potentiels touristiques. La mise en place des conditions favorables à leur mise en valeur sera encouragée. Ici aussi, la complémentarité avec les départements voisins sera recherchée et devra orienter les choix d'intervention en matière d'infrastructures de transport et en termes de protection et de mise en valeur des attraits naturels, historiques et humains.

Ces attraits et atouts sont aujourd'hui pratiquement inaccessibles, dégradés ou laissés pour compte. Cette situation affecte déjà la productivité du milieu et compromet fortement toutes initiatives possibles de développement. Des mesures seront donc proposées pour initier un renversement des tendances sans lequel toute tentative de redressement économique et social du département est vouée à l'échec. Tout particulièrement pour l'environnement, devant l'ampleur des problèmes (déboisements; érosions; ensablement des potentiels aquatiques; irrégularités et diminution des ressources en eau; inondation...), un programme sélectif devra être élaboré.

Finalement, afin de soutenir le plus rapidement possible les petits producteurs, une attention particulière devait être portée:

- . à la diminution des pertes agricoles;
- . à l'accès aux zones de production; et
- . à une meilleure répartition des services à la population qui devrait toutefois tenir compte de sa distribution.

Bref, les huit (8) orientations proposées ci-dessous sont de:

- Renforcer la complémentarité avec la Grande-Anse;
- Maintenir et développer la diversité agricole;
- Mettre en oeuvre un programme sélectif de reboisement visant la protection et l'amélioration du cadre naturel et de l'habitat;
- Diminuer le niveau de pauvreté rurale;
- Protéger les potentiels touristiques et mettre en place les conditions favorables à leur mise en valeur;
- Rendre accessibles les services de base à la population;
- Renforcer le rôle des Cayes; et
- Renforcer les institutions locales.

4.5.1.1 1ère orientation: Renforcer la complémentarité avec la Grande-Anse

Le département partage la péninsule Sud du pays avec celui de la Grande-Anse. Il existe entre eux une sorte de complémentarité dans la répartition des potentiels. En effet, la Grande-Anse se caractérise par de grands ensembles agricoles homogènes, où denrées d'exportation (cacao, café) et vivres alimentaires constituent les éléments essentiels, et deux (2) grandes zones de pêche (Irois/Anse-d'Hainault/Dame-Marie et Corail/Pestel/Cayemittes), tandis que le Sud se distingue par une exploitation agricole et piscicole de plus petite échelle mais par une plus grande diversification de la production. La plaine des Cayes et celle d'Aquin, qui constituent des

ensembles plus importants, sont elles aussi occupées par des cultures différentes de celles des grands ensembles de la Grande-Anse.

Cette situation a créé entre eux des relations commerciales, économiques et sociales, qu'il faut faciliter et étendre. Ces relations sont surtout effectives dans les régions où on remarque des réseaux traditionnels d'échanges, soit:

- . Tiburon/Les Irois;
- . Rendel (Chardonnières)/Fond-Cochon (Roseaux);
- . Cayes/Camp-Perrin/Beaumont;
- . Cavaillon/Baradères;
- . Vieux-Bourg/L'Azile; et
- . Aquin/Fond-des-Nègres.

De même, les potentiels touristiques des deux départements se complètent et même parfois se confondent, comme par exemple le Pic Macaya. Ils sont presque exclusivement répartis sur la côte, de part et d'autre de la péninsule.

Les grands potentiels de la Grande-Anse sont localisés dans sa partie ouest. On y retrouve deux (2) zones de grand attrait touristique situées de part et d'autre de Jérémie, soit: la zone des Cayemittes et celle de l'axe Dame-Marie/Anse-d'Hainault. À l'opposée, la zone de haut potentiel touristique du Sud est située dans sa partie est, aux environs d'Aquin.

Or, géographiquement, on constate que:

- . La zone d'Aquin est aussi près de Miragoâne que des Cayes;
- . La zone des Cayemittes est aussi près des Cayes que de Jérémie et plus près des Cayes que de Miragoâne;

et

- . la zone de Dame-Marie/Anse-d'Hainault participe autant à l'image et au contexte de la côte de Tiburon qu'à ceux de Jérémie.

Cette situation démontre elle aussi l'intérêt de favoriser les liaisons Nord-Sud dans la péninsule Sud afin de permettre éventuellement un maximum de retombées économiques pour les localités adjacentes aux zones de grand attrait touristique.

Le renforcement de la complémentarité entre les départements du Sud et de la Grande-Anse pourrait se faire par l'établissement de programmes communs en matière d'environnement et de tourisme, en structurant et en renforçant les infrastructures d'échanges (aéroport, port, route, marché) dans ce sens. En ce qui concerne les routes, les interventions devraient inclure, en plus de la réhabilitation de la route nationale no 2:

- la réhabilitation de l'axe Cayes/Camp-Perrin/Jérémie;
- la réhabilitation des tronçons Cavaillon/Baradères et Vieux-Bourg d'Aquin/l'Azile;
- la percée Tiburon/Les Irois;
- la construction d'un axe dans les hauteurs permettant de faciliter les échanges commerciaux en reliant Rendel dans le Sud à Fond-Cochon dans la Grande-Anse et, du coup, d'accéder au Pic Macaya.

4.5.1.2 2ème orientation: Maintenir et développer la diversité agricole

Le département se caractérise par une topographie mouvementée qui favorise une variété de micro-climats, de sols et de paysages, qui s'est traduit sur le plan agricole par une diversification de la

production. C'est ainsi qu'on retrouve, en plus des cultures vivrières traditionnelles, de l'ananas à Tiburon, du raisin à Chardonnières, des pommes d'acajou à Saint-Jean et Aquin, du riz dans les plaines rizicoles de Torbeck, des cocotiers à Aquin et Port-à-Piment, du bayahonde à Aquin, des mangues aux Cayes, Tiburon et à Port-à-Piment, du maïs dans la plaine des Cayes, la canne-à-sucre à Fonfrède, de l'arachide sur la frange côtière sud, de Roche-à-Bâteau à Tiburon et des tubercules dans les montagnes semi-humides.

Cette diversité dans la production est un atout commercial, alimentaire et paysager (Tourisme), qu'il faut maintenir. À court terme, une approche double pourrait être envisagée selon que l'on se situe dans la zone côtière et les plaines ou dans les collines et les hauteurs.

- Dans la zone côtière et les plaines , il faudrait:
 - . intensifier la culture du riz, du maïs et du mazombel dans les plaines irriguées et humides de Torbeck, Gélée, Massé, Solon, Oshiel...;
 - . développer ou encadrer la culture du raisin à Chardonnières (Bourg, Bousquette (2ème section), Bonny, Hilaire, Beldant, (3ème section);
 - . favoriser la culture de la pomme d'acajou, du cocotier et du bayahonde dans la plaine d'Aquin;
 - . étendre la culture de la pomme d'acajou dans la région de Saint-Jean, de l'Île-à-Vache, de Saint-Louis et d'Aquin;
 - . promouvoir la culture de mangues de qualité aux fins d'exportation dans tout le département, en particulier dans la plaine des Cayes, Tiburon et Port-à-Piment;
 - . développer et encadrer la culture de l'ananas à Tiburon;

et

- . Favoriser la culture de l'arachide sur la frange côtière sud et dans les autres zones où les conditions agro-pédologiques s'y prêtent.
- Dans les collines et les hauteurs, il faudrait:
 - . privilégier une agriculture conservationniste qui permettrait le reboisement du massif de la Hotte selon une méthode sélective qui favoriserait la plantation d'arbres fruitiers et la création de forêts énergétiques;
 - . régénérer les plantations caféières dans les régions de Tiburon, Les Anglais, Chardonnières, Port-à-Piment, Côteaux, Camp-Perrin et Cavaillon;
 - . entreprendre la promotion ou l'intensification des cultures maraîchères dans les milieux où le climat est favorable (Port-à-Piment, Les Anglais, Tiburon, Chardonnières, Côteaux, Platon, Cavaillon); et
 - . augmenter la production des tubercules (ignames, tarot...) dans les montagnes semi-humides du département, notamment celles de Camp-Perrin (Tombeau, Catiche...).

Cette approche s'appuie sur les pratiques culturelles locales, sûrement riches d'enseignements. Toutefois, pour le moyen terme, des recherches agro-économiques devraient être entreprises dès que possible afin de valider que ces cultures sont les plus appropriées et les plus rentables.

Par ailleurs, il faudrait déterminer et protéger les périmètres agricoles, notamment dans les plaines.

4.5.1.3 3ème orientation: Mettre en oeuvre un programme sélectif de reboisement visant la protection et l'amélioration du cadre naturel et de l'habitat

Comme partout ailleurs dans le pays, la dégradation de l'environnement a atteint un seuil critique. Pour tout le département, en 1986, il ne subsistait que 235 has de forêt vierge au voisinage du Pic Macaya, forêt qui tendra cependant à disparaître complètement si aucune mesure concrète n'est prise.

Cette situation, conditionnée par la pauvreté rurale et la mauvaise gestion des ressources naturelles, résulte de la coupe abusive et anarchique des arbres. Presque toutes les montagnes du département sont aujourd'hui érodées et on constate des inondations; une diminution des eaux douces disponibles; une baisse de la production agricole; le colmatage des estuaires et des petits récifs coralliens.

De façon générale, il faudrait:

- augmenter la couverture végétale par le reboisement des zones érodées;

- protéger les bassins versants par:
 - . la mise en application de règlements sur la coupe des arbres et les pratiques agricoles destructrices,
 - . la mise en place de structures biologiques ou mécaniques (murs secs, gabionnage, talus..) d'aménagements, et
 - . l'offre d'alternatives économiques autres que la vente des produits forestiers (bois, charbon,...)

aux paysans pauvres en vue de diminuer la pression sur les arbres;

- protéger la flore et la faune endémiques du département;
- mettre en place des mesures sanitaires aptes à garantir l'assainissement du littoral et les périphéries des bourgs; et
- protéger le territoire contre les inondations.

Par contre, devant l'ampleur des investissements requis, des objectifs plus réduits doivent être ciblés. C'est ainsi qu'un premier programme de reboisement pourrait prioriser:

- le contrôle des inondations dans les communes d'Aquin, des Cayes, de Maniche, de Roche-à-Bâteau, de Port-à-Piment, de Chardonnières et de Tiburon;
- la protection des zones de pêche, activité qui ajoute à la diversité économique, alimentaire et paysagère du Sud, à Tiburon, Saint-Jean, Port-Salut, l'Île-à-Vache...
- la réduction de l'érosion du littoral dans les zones d'Aquin et de Saint-Louis; et
- le maintien et la protection de petites zones de production agricole à risque comme certaines parties de la plaine d'Aquin ou de Maniche.. .

4.5.1.4 4ème orientation: Diminuer le niveau de la pauvreté rurale

La diminution de la pauvreté en milieu rural devrait d'abord viser l'augmentation des revenus des petits exploitants à partir de leur capacité de production actuelle. À cet effet, il faudrait diminuer les pertes post- récoltes et augmenter la marge de manoeuvre des petits producteurs dans la commercialisation des produits. Subséquemment, l'augmentation de la production pourrait être favorisée à partir d'un meilleur contrôle des ressources naturelles du département, surtout de l'eau.

Le mauvais état ou l'absence de routes d'accès aux zones de production et de commercialisation est à l'origine de nombreuses pertes de la production actuelle des petits producteurs. À cela s'ajoute l'absence de moyens efficaces de stockage des produits et l'état délabré des marchés.

De plus, la gestion des ressources en eau est insuffisante. De nombreux systèmes d'irrigation sont à réhabiliter et d'autres à construire, notamment dans la plaine d'Aquin, qui constitue un ensemble homogène relativement important mais peu irrigué.

Enfin, il y aurait avantage à favoriser le regroupement des petits producteurs, ce qui leur donnerait un meilleur accès aux sources de financement ainsi qu'aux moyens de production (engrais, outils...).

Dans ce contexte, la mise en oeuvre de cette orientation nécessiterait:

- la réhabilitation ou la construction des routes d'échanges commerciaux, soit, en plus des axes identifiées à l'orientation 1:

- . la réhabilitation de l'axe Cayes/Tiburon
- . Carrefour Joute/Embouchure Saint-Jean
- . Carrefour Valère/Arniquet
- . Carrefour Méridien/Carrefour Bérault/Chantal
- . Carrefour Bordes/Maniche et
- . la construction d'un axe Port-à-Piment/Cavaillon, en passant par les hauteurs, permettant également d'atteindre Platon;

- la réhabilitation ou la construction de routes d'accès aux zones de production et d'accès aux sections communales;

- la construction de silos pouvant permettre aux

producteurs, d'une part, de bien conserver leur production et, d'autre part, de jouer sur l'offre et la demande;

- l'amélioration des marchés publics, de leurs conditions structurelles et sanitaires;
- la réhabilitation de systèmes d'irrigation, dont ceux d'Avezac, de Moreau, de Dubreuil et de Torbeck (15 petits systèmes);
- la construction de systèmes d'irrigation dans les zones d'Aquin, de Tiburon et les Anglais; et

- la réalisation d'études afin d'évaluer la faisabilité :
 - . de forer des puits artésiens dans les régions de Chardonnières et des Anglais,
 - . de construire des retenues collinaires dans la région de Tiburon et
 - . d'implanter des citernes dans les localités avoisinantes du Pic Macaya.

Enfin, bien que l'élevage et la pêche ne constituent pas vraiment de forts potentiels d'intérêt, leur apport économique s'ajoute à celui de l'agriculture. Aussi, faudrait-il appuyer ces activités. Pour l'élevage, il s'agirait de diminuer les coûts d'alimentation et de soins vétérinaires. Pour la pêche, outre de protéger le milieu côtier, il faudrait préciser le potentiel et assurer l'encadrement des pêcheurs.

Par ailleurs, une étude de «l'habitat» du tri-tri devrait être entreprise afin de cerner les possibilités d'extension de la culture de ce petit poisson tant apprécié.

4.5.1.5 5ème orientation: Protéger les potentiels touristiques et mettre en place les conditions favorables à leur mise en valeur.

Le tourisme, encore inexistant dans la zone, pourrait constituer l'un des principaux secteurs générateurs d'emplois. Cependant, bien que le département du Sud possède de grandes potentialités identifiées dans les études effectuées, peu a été fait jusqu'à présent pour une exploitation effective.

Cette exploitation constituerait pourtant un grand apport pour l'économie du département. De fait, les activités touristiques représenteraient un débouché sûr pour les produits agricoles, agro-industriels et leurs dérivés, tout en étant elles-mêmes génératrices d'emplois.

Dans l'optique d'un développement touristique, le Plan Directeur du Tourisme propose l'implantation de deux "resorts" pour une capacité de 5000 chambres dans une zone touristique «Magicap/ Girondel», localisée dans la commune d'Aquin. En complément de ces "resorts", une marina est envisageable sur la face Nord de Girondel. A ces perspectives, il faudrait adjoindre l'implantation de plus petits ensembles dans les zones de Port-Salut, du Pic Macaya, de l'Île-à-Vache, et dans la zone comprise entre Saint-Louis et les Cayes.

La mise en place d'infrastructures touristiques nécessite préalablement la mise en place d'infrastructures de transport; routes et aéroport. A cet effet, le Sud partage cette problématique avec le département de la Grande-Anse.

Le développement touristique du Sud reposera sur ses qualités environnementales et ses intérêts patrimoniaux, ainsi que sur ceux des départements voisins. Des efforts devront donc être également consentis afin de protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du département.

Les travaux à effectuer devraient ainsi s'orienter sur:

- le bouclage de la péninsule du Sud et la liaison vers Jacmel;
- l'accessibilité aux sites d'intérêt;

- la construction d'un aéroport international pouvant desservir également la Grande-Anse et le Sud-Est, ce qui compléterait l'armature du Grand Sud à cet effet avec la localisation d'un aérodrome à Jacmel et d'une piste d'atterrissage à Jérémie;
- la protection et la mise en valeur des sites d'intérêt, dont les principaux sont:
 - . les zones d'implantation potentielle d'équipements touristiques,
 - . le Saut-Mathurine à Camp-Perrin, la Pointe-Sable à Port-Salut, les grottes de Camp-Perrin (Counombois) et de Port-à-Piment (Marie-Jeanne), les nombreuses anses d'Aquin, de Saint-Louis et de Cavaillon et le Pic Macaya comme sites naturels
 - . la forteresse des Platons à Chantal comme site historique.

4.5.1.6 6ème orientation: Rendre accessibles les services de base à la population

Les indicateurs de développement du département démontrent que le Sud dispose de:

- . un médecin pour 25.000 personnes;
- . une infirmière pour 11.000 personnes;
- . un lit par 1.351 personnes;
- . un taux d'analphabétisme en 1982, de 70% dans les zones rurales;

- . une desserte en eau potable de moins de 5% de la population;
- . 2% de la capacité électrique nationale pour 9,1% de la population nationale; et
- . une ligne téléphonique pour 610 personnes.

Les services sont surtout concentrés à proximité ou dans la ville des Cayes, là où moins de 10% de la population réside. Le problème réside donc autant dans la quantité, la qualité et l'accessibilité financière des services que dans leur distribution géographique.

Au niveau de l'éducation et de la santé, il faudrait s'orienter sur:

- l'augmentation du personnel dans les établissements existants avant d'en construire d'autres ;
- la construction ultérieure de nouveaux établissements dans les zones difficiles d'accès et pouvant être considérées comme des poches de pauvreté;
- l'accroissement de l'accessibilité physique des établissements;
- le maintien des programmes fournissant des médicaments à bas prix;
- la réglementation des institutions privées; et
- l'incitation à la médecine préventive.

En ce qui a trait aux réseaux d'eau potable, électrique et téléphonique, les lignes directrices d'interventions devraient prioriser

la réhabilitation des équipements existants, qui ne fournissent pas les services attendus. Simultanément, un programme devrait être élaboré avec comme objectifs:

- d'augmenter le niveau des services disponibles dans le département jusqu'à atteindre la moyenne nationale en termes de population; et
- de répartir ces services en fonction de la distribution de la population.

Préalablement à tout nouvel investissement d'envergure, les bénéficiaires des services actuels devraient être amenés à payer les services déjà obtenus.

4.5.1.7 7ème orientation: Renforcer le rôle des Cayes

La ville des Cayes rassemble des fonctions administratives, économiques et commerciales. Son hinterland immédiat est constitué par une vaste plaine agricole qu'il faut protéger de la croissance anarchique de la ville. Dans l'ensemble formé (ville/hinterland), on constate une certaine prédominance économique et démographique par rapport au reste du département. Toutefois, au niveau du département, l'influence de la ville est faible quoiqu'elle soit la ville la plus importante de la région.

D'importantes mesures devraient également être prises pour réhabiliter et l'image des Cayes et la ville elle-même, dont la croissance se réalise au détriment de la qualité de l'habitat. Les principales lignes directrices qui apparaissent essentielles sont:

Au niveau régional:

- de doter la ville des services conséquents à une capitale régionale;
- d'établir un plan de relance pour réhabiliter les activités agro-industrielles;
- de favoriser l'implantation d'un parc industriel de sous-traitance;
- de créer un marché de gros à l'extérieur de la ville; et
- de comparer l'intérêt économique et environnemental de localiser un port industriel à l'est des Cayes ou à Miragoâne, pour la desserte du Sud.

Au niveau urbain:

- de zoner le territoire agricole où interdire toute urbanisation;
- de libérer et d'assainir le bord de mer et le réhabiliter pour des fonctions commerciales et récréatives;
- d'empêcher l'expansion de la ville dans les zones de drainage difficile;
- d'établir des normes d'habitat simples pour les nouvelles zones d'expansion urbaine;
- de réhabiliter la place du marché et lui octroyer une

fonction de desserte locale de la ville; et

- de réhabiliter le port des Cayes pour des fonctions locales de cabotage et de pêche, et des fonctions récréatives.

4.5.1.8 8ème orientation: Renforcer les institutions locales

Le redressement économique et social du pays et de chacun des départements ne pourra pas être fait de l'extérieur, sans un renforcement de leur capital humain. Plusieurs institutions locales, tant des Collectivités Territoriales que de la société civile, ont et auront un rôle central quant au succès du développement de leur zone.

Ces institutions sont en général très démunies. Il s'avère donc impératif de les renforcer de façon à améliorer leur contribution potentielle au redressement du niveau et de la qualité de vie.

Les priorités semblent être:

- . le renforcement organisationnel des Collectivités Territoriales et de la société civile et
- . l'accroissement du budget des Collectivités Territoriales.

4.5.2 La stratégie d'intervention et les actions prioritaires

4.5.2.1 La stratégie

La stratégie proposée pour le développement socio-économique du département du Sud est axée sur :

- la reprise de l'économie locale, basée sur les potentiels effectifs du département et adaptée à son cadre écologique;
- la réhabilitation et la protection des ressources naturelles; et
- la complémentarité avec la Grande Anse.

De plus, elle s'appuyera sur:

- les aspirations de la population; et
- le choix d'actions ayant un impact à la fois sur le court, moyen et long termes.

La recherche d'une croissance économique adéquate, tenant compte des diverses couches sociales, est la condition sine qua non pour amorcer tout processus de développement dans le département. Toutefois, afin de permettre à la couche la plus pauvre de la population d'atteindre un niveau apte à être intégrée dans le processus, une attention particulière doit être accordée à l'augmentation de leur revenu.

L'établissement d'une stratégie d'intervention et d'actions prioritaires

pour le département doit également tenir compte des spécificités de chacune des trois zones qui le compose, soit de l'est vers l'ouest, la zone d'Aquin, la plaine des Cayes et la "Côte", tout en assurant une certaine interdépendance entre ces dites zones. Les éléments communs à ces trois zones seront donc regroupés ensemble, pour constituer un programme cadre pour le département, et les éléments spécifiques à chacune des trois zones seront regroupés dans des programmes particuliers à ces zones.

Le programme cadre du département doit prioriser les éléments structurants qui favoriseront la mise en valeur des ressources naturelles par les intervenants du milieu, et le renforcement de ces derniers. Compte tenu des potentiels et des contraintes rencontrés, ce programme cadre devrait donc prioriser:

- le renforcement de la complémentarité avec la Grande-Anse et les liaisons avec le Sud-Est et intercommunales;
- la mise en place de conditions requises pour le développement d'activités agro-industrielles et

touristiques (port et aéroport internationaux notamment);

- le reboisement et la protection des citoyens contre les inondations;
- la protection et la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel;
- l'intensification de l'irrigation et le renforcement de la diversité agricole rencontrée dans le département;
- la diminution des pertes post-récoltes;
- l'adéquation entre la disponibilité des services de base (éducation, santé, eau potable...) et la répartition de la population; et
- le renforcement des Collectivités Territoriales et de la société civile.

Ces orientations de développement et d'aménagement du territoire concernent le développement de tout le département. À cela, des programmes spécifiques doivent être mis au point pour appuyer le développement de chacune des trois zones caractérisant le département.

La "Côte" se caractérise par une mauvaise desserte en infrastructures tant techniques que sociales, une présence d'un plus grand nombre de poches de pauvreté et une dégradation de l'environnement, surtout dans l'arrondissement de Port-Salut et aux alentours du Pic Macaya. Certains endroits se signalent par une absence d'eau de boisson et d'irrigation. L'absence ou l'insuffisance

des voies de pénétration et le manque de structures de conservation occasionnent, le plus souvent, des pertes post-récoltes qui constituent ainsi des manques à gagner pour les habitants de cette région. Des inondations périodiques, dans les saisons de pluie, ne contribuent pas à améliorer la situation.

Cependant, la présence de plusieurs petites plaines côtières favorise des cultures diversifiées et offre le potentiel d'implantation de petites zones touristiques, dont les plus importantes demeurent Port-Salut et le Pic Macaya, qui représentent des potentiels sérieux.

Dans cette région, l'objectif principal à atteindre serait la réduction de la pauvreté rurale afin d'intégrer les habitants dans le processus de développement. Ainsi, les efforts à entreprendre pour le relèvement économique de cette région devraient inclure :

- l'augmentation du revenu des petits producteurs par:
 - . l'amélioration des voies agricoles afin de permettre l'accès aux zones de production et l'écoulement des produits sur les marchés régionaux,
 - . le maintien et l'intensification d'une production diversifiée et
 - . la recherche de débouchés sûrs,

- l'extension de la culture du raisin à Chardonnières, de la pomme d'acajou à Saint-Jean et de l'ananas à Tiburon;

- des études pour cerner l'intérêt de forer des puits artésiens aux environs de Chardonnières et de Tiburon;

- des études sur la possibilité de construire des retenues collinaires dans la zone de Tiburon;
- l'endiguement des rivières de Roche-à-Bâteau et de Port-à-Piment et le traitement des ravines Lapas et Charles Griffé pour réduire les inondations;
- la protection du Pic Macaya, des zones de pêche et de sections du littoral; et
- la mise en valeur des sites d'intérêt touristique.

La région d'Aquin se caractérise, dans l'ensemble, par une semi-aridité due à une pluviométrie faible. Cependant, elle possède une certaine potentialité d'irrigation et est à haute potentialité touristique. La perspective d'implanter un aéroport international dans la région renforce d'ailleurs son importance stratégique. Les efforts à consentir pour un relèvement socio-économique de cette zone devraient prioriser :

- l'exploitation du potentiel d'irrigation afin d'augmenter la production agricole;
- l'intensification de la plantation du bayahonde, du cocotier et du sorgho;
- l'implantation d'une forêt énergétique à Aquin;
- le contrôle des inondations; et
- la protection de la côte et du littoral pour un développement touristique ultérieur.

En dernier lieu, la zone des Cayes, incluant la plaine des Cayes, l'axe Saint-Louis/Cavaillon et l'Île-à-Vache, est relativement desservie en infrastructures. A haute potentialité agricole, elle représente l'un des greniers du pays de par la quantité et la diversité de sa production. La présence de la ville des Cayes, capitale du département, lui confère une grande importance stratégique. Cependant, cette dernière ne joue pas son rôle de principal pôle d'attraction et de développement. Ainsi, les interventions doivent concourir à :

- la réhabilitation et l'extension des systèmes d'irrigation existants;
- la construction d'autres systèmes;
- l'augmentation du rendement des cultures à l'hectare;
- la liaison maritime sécuritaire Cayes/l'Île-à-Vache;
- le contrôle des inondations; et
- le renforcement du rôle de la ville des Cayes par:
 - . la création d'emplois permanents et
 - . la réhabilitation de grands équipements urbains.

4.5.2.2 Les actions prioritaires

La sélection des actions à entreprendre doit être l'objet d'une consultation entre les différents acteurs de la société. Par ailleurs, l'implantation des infrastructures (techniques, sociales et économiques) ne pourra se faire que progressivement, jusqu'à atteindre le niveau acceptable pour asseoir le développement.

A cet effet, les éléments des programmes et projets présentés dans le tableau ci-dessous devraient être priorisés par tous les intervenants réunis autour de tables de concertation.

Programme I: Infrastructures de transport

| Objectifs | Projets et types de projets | | | | Niveau de priorité |
|--|---|---|---|--|--------------------|
| | Département | La Côte | Plaine des Cayes | Zone d'Aquin | |
| 1.1.- Lier le nord et le sud de la péninsule | <ul style="list-style-type: none"> - <u>Percée</u> Tiburon/Les Irois - <u>Réhabilitation</u>: <ul style="list-style-type: none"> . Cayes/Jérémie . Cavaillon/Baradères . Vieux-Bourg/L'Azile - <u>Construction</u> d'un axe Rendel/Fond-Cochon | <ul style="list-style-type: none"> - (<u>Percée</u> Tiburon/Les Irois) - (<u>Construction</u> d'un axe Rendel/Fond-Cochon) | <ul style="list-style-type: none"> - (<u>Réhabilitation</u>: <ul style="list-style-type: none"> . Cayes/Jérémie . Cavaillon/Baradères) | <ul style="list-style-type: none"> - (<u>Réhabilitation</u>: <ul style="list-style-type: none"> . Vieux-Bourg/L'Azile) | |
| 1.2.- Lier l'est à l'ouest de la péninsule | <ul style="list-style-type: none"> - <u>Réhabilitation</u>: <ul style="list-style-type: none"> . Carrefour 44/Côtes-de-Fer | | | <ul style="list-style-type: none"> - (<u>Réhabilitation</u>: <ul style="list-style-type: none"> Carrefour 44/Côtes-de-Fer) | |
| 1.3.- Faciliter les échanges internes | <ul style="list-style-type: none"> - <u>Construction</u> de la route dans les hauteurs Rendel/Chantal/Camp-Perrin/Maniche/Cavaillon | <ul style="list-style-type: none"> - (<u>Construction</u> du tronçon Rendel/Chantal) - <u>Réhabilitation</u>: <ul style="list-style-type: none"> . Carrefour Joute/Port-Salut . Chardonnières/Tiburon . Carrefour Joute/St-Jean . Port-à-Piment/Rendel | <ul style="list-style-type: none"> - (<u>Construction</u> du tronçon <ul style="list-style-type: none"> . Chantal/Camp-Perrin) - (<u>Réhabilitation</u>: <ul style="list-style-type: none"> . Camp-Perrin/Maniche . Maniche/Cavaillon) - <u>Réhabilitation</u>: <ul style="list-style-type: none"> . Cayes/Carrefour Joute . Carrefour Valère/Arniquet . Carrefour Méridien/Chantal . Carrefour Bordes/Maniche | <ul style="list-style-type: none"> - (<u>Réhabilitation</u>: <ul style="list-style-type: none"> . Colline d'Aquin/Fond-des-Blancs | |

Programme I: Infrastructures de transport (suite)

| Objectifs | Projets et types de projets | | | | Niveau de priorité |
|--|-----------------------------|---|---|---|--------------------|
| | Département | La Côte | Plaine des Cayes | Zone d'Aquin | |
| 1.4.- Donner accès aux zones de Production | | - <u>Réhabilitation:</u> . Chardonnières/Hilaire . Côteaux/Dépas . Roche-à-Bateau/Clermont . Tiburon/Sévré . (À compléter) | - <u>Réhabilitation:</u> . Laforce/Jorgue (Torbeck) . Flamands/Campèche (Cavaillon) . Carrefour Brouette/Dominique . Mme Bernard/Pointe Est . Mayard/Favette/Douyon . Carrefour Méridien/Dubreuil . Cayes/Morency . Laporte/Tricon (Cayes) . Ste Véronique/Labaye (Torbeck) . Clonas/Paquois (Cavaillon) . (À compléter) | - <u>Réhabilitation:</u> . La Colline/St Jude . (À compléter) | |
| 1.5.- Désenclaver les sections communales | | - (À déterminer) | - (À déterminer) | - (À déterminer) | |

| | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|
| | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|

Programme II: Transport Aérien et Maritime

| Objectifs | Projets et types de projets | | | | Niveau de priorité |
|---|--|---------|--|--|--------------------|
| | Département | La Côte | Plaine des Cayes | Zone d'Aquin | |
| <p>2.1.- Desservir le Grand Sud en transport aérien</p> <p>2.2.- Faciliter les échanges commerciaux par mer</p> | <p>- <u>Construction</u> d'un aéroport international à Aquin</p> <p>- <u>Étude comparée</u> pour la construction d'un port à St-Louis ou à Miragoâne</p> | | <p>- <u>Construction</u> de ports de cabotage aux Cayes et à l'Île-à-Vache</p> | <p>- (<u>Construction</u> d'un aéroport international à Aquin)</p> <p>- (<u>Étude comparée</u> pour la construction d'un port à St-Louis ou à Miragoâne)</p> | |

| | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|
| | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|

Programme III: Environnement

| Objectifs | Projets et types de projets | | | | Niveau de priorité |
|--|---|---|---|--|--------------------|
| | Département | La Côte | Plaine des Cayes | Zone d'Aquin | |
| 3.1.- Contrôler les inondations | - Définition des zones inondables | - <u>Priorités:</u> . Endiguement des rivières Port-à-Piment et Roche-à-Bateau . Traitement des ravines Lapas et Charles Griffé | - <u>Priorités:</u> Endiguement des rivières de la ravine du Sud, de l'Acul et de l'Ilet | - <u>Priorités:</u> . Traitement de la ravine d'Haïti à Aquin | |
| 3.2.- Protéger les zones de pêche | - Détermination de projets de reboisement et de conservation de sol | - <u>Priorités:</u> . St-Jean et Port-Salut | - <u>Priorités:</u> . Cayes et l'Ile-à-Vache | - <u>Priorités:</u> . Aquin et St-Louis | |
| 3.3.- Assainir le littoral | - (Construction de latrines) | - (À déterminer) | - (À déterminer) | - (À déterminer) | |
| 3.4.- Protéger les petites zones de production agricole à risque | | - <u>Priorités:</u> . Tiburon | - <u>Priorités:</u> . Maniche | - <u>Priorités:</u> . Une partie de la plaine d'Aquin | |
| 3.5.- Conserver et augmenter la couverture végétale | - Création de forêts énergétiques - Réglementation de la coupe du bois | - Protection du Pic Macaya | | - Implantation d'une forêt énergétique à Aquin | |

Programme IV: Agriculture

| Objectifs | Projets et types de projets | | | | Niveau de priorité |
|---|--|---|--|--|--------------------|
| | Département | La Côte | Plaine des Cayes | Zone d'Aquin | |
| 4.1.- Diminuer les pertes post-récoltes | <ul style="list-style-type: none"> - (Construction de silos) - Amélioration des marchés publics - Construction de routes de pénétration | <ul style="list-style-type: none"> - À déterminer - À déterminer - Voir Programme I | <ul style="list-style-type: none"> - À déterminer - À déterminer - Voir Programme I | <ul style="list-style-type: none"> - À déterminer - À déterminer - Voir programme I | |
| 4.2.- Irriguer les terres irrigables | <ul style="list-style-type: none"> - Délimitation des périmètres irrigables - Réhabilitation des systèmes existants | <ul style="list-style-type: none"> - Étude de construction: <ul style="list-style-type: none"> . De retenus collinaires à Tiburon . De citernes dans les localités avoisinant le Pic Macaya - Étude de l'intérêt de forer des puits artésiens à Tiburon, aux Anglais et à Chardonnières - Réhabilitation des systèmes existants | <ul style="list-style-type: none"> - (Réhabilitation des systèmes existants) - Construction d'autres à déterminer | <ul style="list-style-type: none"> - Construction de systèmes dans la plaine d'Aquin - (Réhabilitation des systèmes existants) - Construction d'autres à déterminer | |
| 4.3.- Maintenir et développer la diversité agricole | <ul style="list-style-type: none"> - Recherches agro-économiques: <ul style="list-style-type: none"> . Cultures/terres/marché - Détermination des périmètres agricoles | <ul style="list-style-type: none"> - Extension de la culture du raisin à Chardonnières, de la pomme d'acajou à St-Jean et de l'ananas à Tiburon - Développement de la culture de l'arachide sur toute la frange côtière - Promotion des cultures maraîchères, des arbres fruitiers, du café et des tubercules dans les hauteurs | <ul style="list-style-type: none"> - Intensification de la culture du riz, du maïs et du mazombelle dans les plaines de Torbeck, Gelée, Massé, Solon, Oshiel... - Promotion de la culture de mangues de qualité dans la plaine des Cayes - Extension de la culture de la pomme d'acajou à l'Île-à-Vache | <ul style="list-style-type: none"> - Extension de la culture de la pomme d'acajou, du cocotier, du sorgho et du bayahonde à Aquin | |

| | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|
| | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|

Programme V: Élevage et Pêche

| Objectifs | Projets et types de projets | | | | Niveau de priorité |
|--------------------------|--|----------------------|----------------------|----------------------|--------------------|
| | Département | La Côte | Plaine des Cayes | Zone d'Aquin | |
| 5.1.- Encadrer l'élevage | - Disponibilité de nourriture et de soins - Implantation de stations de monte | | | | |
| 5.2.- Organiser la pêche | - Protection du milieu côtier - Étude de l'habitat du tri-tri - Encadrement des pêcheurs | - Voir Programme III | - Voir Programme III | - Voir Programme III | |

| | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|
| | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|

Programme VI: Tourisme

| Objectifs | Projets et types de projets | | | | Niveau de priorité |
|--|--------------------------------------|--|--|--|--------------------|
| | Département | La Côte | Plaine des Cayes | Zone d'Aquin | |
| 6.1.- Accéder aux sites d'intérêt | - Voir Programme I | - Voir Programme I | - Voir Programme I | - Voir Programme I | |
| 6.2.- Permettre le transport international | - Voir Programme II | - Voir Programme II | - Voir Programme II | - Voir Programme II | |
| 6.3.- Protéger et mettre en valeur les sites d'intérêt | - Réhabilitation des sites d'intérêt | - Pointe-Sable à Port-Salut, les grottes de Port-à-Piment, le Pic Macaya | - Saut-Mathurine à Camp-Perrin, Forteresse des Platons à Chantal | - Les nombreuses anses d'Aquin - Construction d'une Marina à Girondel | |

Programme VII: Services de base

| Objectifs | Projets et types de projets | | | | Niveau de priorité |
|--|--|--|--|--|--------------------|
| | Département | La Côte | Plaine des Cayes | Zone d'Aquin | |
| 7.1.- Rendre l'éducation et la santé efficaces et accessibles à tous | <ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du personnel dans les établissements existants - Construction d'autres - Maintien des programmes fournissant des médicaments à bas prix - Réglementation des institutions privées - Incitation à la médecine préventive | <ul style="list-style-type: none"> - À déterminer - À déterminer | <ul style="list-style-type: none"> - À déterminer - À déterminer | <ul style="list-style-type: none"> - À déterminer - À déterminer | |
| 7.2.- Rentabiliser et étendre l'alimentation en eau potable et énergie | <ul style="list-style-type: none"> - Paiement des services actuels par bénéficiaires - Augmentation du niveau de services jusqu'à la moyenne nationale - Répartition de ces services en fonction de la distribution de la population | <ul style="list-style-type: none"> - À déterminer - À déterminer | <ul style="list-style-type: none"> - À déterminer - À déterminer | <ul style="list-style-type: none"> - À déterminer - À déterminer | |

| | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|
| | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|

Programme VIII: Institutions

| Objectifs | Projets et types de projets | | | | Niveau de priorité |
|--|---|---------|------------------|--------------|--------------------|
| | Département | La Côte | Plaine des Cayes | Zone d'Aquin | |
| 8.1.- Renforcer la société civile | - Voir Projet de Renforcement de la Capacité d'Absorption des Organismes de Développement | | | | |
| 8.2.- Appuyer les Collectivités Territoriales | - Voir Projet d'Appui Prioritaire aux Municipalités | | | | |
| 8.3.- Déconcentrer et décentraliser les services de l'État | | | | | |

| | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|
| | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|

Programme IX: Rôle de la ville des Cayes

| Objectifs | Projets et types de projets | | | | Niveau de priorité |
|---|--|---------|---|--------------|--------------------|
| | Département | La Côte | Plaine des Cayes | Zone d'Aquin | |
| <p>9.1.- Créer des emplois</p> <p>9.2.- Établir et exécuter un plan d'équipements urbains</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Implantation d'un parc industriel - Relance de l'agro-industrie et réhabilitation de l'image des activités agro-industrielles | | <ul style="list-style-type: none"> - (Implantation d'un parc industriel) - (Relance de l'agro-industrie et réhabilitation de l'image des activités agro-industrielles) - Assainissement du littoral et sa réhabilitation pour des fonctions commerciales et récréatives - Limitation de l'expansion de la ville dans les zones de drainage difficile - Établissement de normes sur l'habitat - Réhabilitation du marché de la ville en marché local - Construction d'un marché de gros à l'extérieur de la ville - Réhabilitation du port à des fins de cabotage, de pêche et de récréation | | |

| | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|
| | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|

BIBLIOGRAPHIE

- 1.- Atlas d'Haïti, Centre d'Études de Géographie Tropicale et Université de Bordereaux 3, France, 1985.
- 2.- "Éléments de Problématique de la Grande-Anse": Projet HAI-94-016 MPCE/PNUD, juillet 1997.
- 3.- Évaluation de la Situation Agricole du département du Sud, ANDAH, octobre 1994.
- 4.- Grandes Orientations pour les années 1990, Doc 1,2,3 et 4 MPCE, octobre 1990.
- 5.- Inventaire des Ressources Minières de la République d'Haïti, Fascicule du Sud, Bureau des Mines et de l'Énergie, 1992.
- 6.- Monographie du Sud, IHSI, volume II Analyse, 1996.
- 7.- Plan Directeur du Tourisme, Projet PNUD HAI/93-013, Juin 1996.
- 8.- Régions et Stratégie de Développement Régional, Ministère du Plan, juillet 1984.

ANNEXE A

LES RIVIÈRES DU DÉPARTEMENT DU SUD

LES RIVIÈRES DU DÉPARTEMENT DU SUD

- 1- Rivière de Cavaillon
- 2- Ravine du Sud
- 3- Rivière de l'Acul
- 4- Rivière de Côteaux
- 5- Rivière de Roche à Bâteau
- 6- Rivière de Damassin
- 7- Rivière des figuiers
- 8- Rivière de Port à Piment
- 9- Rivière de Labei
- 10- Rivière Des Anglais
- 11- Rivière de Port Salut
- 12- Rivière de Carpentier
- 13- Grande Rivière (St Louis)
- 14- Rivière de Renodin
- 15- Rivière Claude
- 16- Rivière Lassource
- 17- Rivière Nan Pont
- 18- Rivière de Galois
- 19- Rivière de St Jean
- 20- Rivière de Duclerc
- 21- Rivière de Des Mornes
- 22- Rivière de Coquille
- 23- Rivière de Bourdonne
- 24- Rivière de Bouda Mouillé
- 25- Rivière de Muscadin
- 26- Rivière de Hotteck
- 27- Rivière de Rendon
- 28- Rivière deTorbeck
- 29- Rivière de Poteau
- 30- Rivière de Lagaudray

- 31- Rivière de Picot
- 32- Rivière de L'Îlet
- 33- Rivière de Laurent
- 34- Rivière de Bourmier
- 35- Rivière de Mombrin
- 36- Rivière des Millionnaires
- 37- Rivière de Vieux Bourg D`Aquin
- 38- Rivière de Bois Rond
- 39- Rivière de Citron
- 40- Grande Rivière de St Jean

ANNEXE B

**LA RÉPARTITION DES SYSTÈMES D'IRRIGATION
PAR COMMUNE DU DÉPARTEMENT DU SUD**

| Nom du système | Commune | Superficie théorique (en ha) |
|------------------|-------------|------------------------------|
| Avezac | Camp Perin | 2000 |
| Dubreuil | Torbeck | 1070 |
| Charlotte | | 200 |
| Welsh | | 400 |
| Anbaletan | | 180 |
| Boury | | 414 |
| Gracette | | 180 |
| Bruny | | 414 |
| Mineur | | 182 |
| Poteau | | 215 |
| Danton | | 110 |
| Mme Combré | | 104 |
| Pelerin-Dutriche | | 150 |
| Desrosiers | | 218 |
| Durocher | | 140 |
| Duveray | | 62 |
| Lagosse | | 100 |
| Perigny | | 600 |
| Jorgue | | 102 |
| Moreau | Cayes | 500 |
| Islet Marsey | | 150 |
| Gelée | Cayes | 80 has |
| Picot | | 112 |
| Coquette | | 85 |
| Dory | Cavaillon | 800 |
| Berette | | 350 |
| Fidel | Saint Louis | 150 |

| | | |
|-------------------------|---------------|-----------|
| Castra | Aquin | 150 |
| Melon | Maniche | 100 |
| Robert | | 125 |
| Chantal | Chantal | 400 |
| Grand - Passe | Port-à-Piment | 54 |
| Sèche, Potu, Ka Etienne | | 970 |
| Bousquette | Chardonnières | 1070 |
| Les Anglais | Les Anglais | 500 |
| Total | | 11225 has |

Source: Projet de réhabilitation des systèmes d'irrigation du Dépt/Sud. Pierre Felix Mesidor ,1996

ANNEXE C

LES MARCHÉS PUBLICS DU DÉPARTEMENT DU SUD

LES MARCHÉS DU DÉPARTEMENT DU SUD

- Un (1) urbain:
 - . Centre-ville (Cayes)

- Onze (11) régionaux:
 - . Rendel (Chardonnières)
 - . Bourg (Les Anglais)
 - . Grande Rivière (Tiburon)
 - . Kans (Cayes)
 - . Ducis (Torbeck)
 - . Bourg (Chantal)
 - . Bourg (Camp Perrin)
 - . Bourg (Arniquet)
 - . Vieux Bourg (Aquin)
 - . Bourg (Cavaillon)
 - . Gros Marin (Cavaillon)

- Cent (100) locaux:
 - . Simon, Miserne, Laporte, Morency, Suire, Massé, Tuffet, Fonfrède,

- Marché-dimanche, Laval, Faugasse, Carrefour Boyer, Caye à l'eau, Pierre le Nantais, Ilôt à Boué (Cayes)
- . Valère, Boury, Labéi, Gaston, Saint Yves, Dubreuil, Poteau, Saint Michel, Gros Morne, Ferme Leblanc, Laroque Siroux , Jorgue, Charlette (Torbeck)
 - . Canon, Mélonnière, Tête boeuf, Haut Bois, Leprète, Fond Palmiste, Lazarre, Laplace (Chantal)
 - . Mme Bernard, Soulette, Cacoq (Ile-à-Vache)
 - . Bourg, Dory, Saint Hélène, Paquois (Maniche)
 - . Dominique, Marcelline, Carrefour Lévy, Tiby (Camp Perrin)
 - . Château Morace (Arniquet)
 - . Bourg, Carrefour 44, Masseillan, La Colline, Virgile, Mouillage, Lomont (Aquin)
 - . Grande Rivière, Solon, zanglais, Flamands, Brodequin, Sainton, Fond des Blancs, Saint Michel (Saint Louis du Sud)
 - . Bonne Fin, Vallée de Plaisance, Flamands, carrefour Trois Mangots (Cavaillon)
 - . Débouchette, Carrefour Joute, Bourg, Boyer (Saint Jean)
 - . Maçon, Bourg, Carpentier, Lermont, Nathan, Rosier, Chabert, Ti Plaine (Port Salut)
 - . Guillaume, Cavalier, Bourg (Port à Piment)
 - . Sèche, Bourg (Chardonnières)
 - . Bourg (Roche à Bâteau)
 - . Colse, Deux Mapoux (Les Anglais)
 - . Dalmette, Carrefour, Blacktote, La Cahouane, Bourg (Tiburon)
 - . Bourg, Damassin, Condé, Quentin, Dépas, Chevalier (Côteaux)

ANNEXE D

**LES SYSTÈMES D'ADDUCTION D'EAU POTABLE
DU DÉPARTEMENT DU SUD**

LES SYSTÈMES D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DU DÉPARTEMENT DU SUD

- 1.- Rosier (Roche à Bâteau)
- 2.- Bourg (Roche à Bâteau)
- 3.- Côteaux
- 4.- Damassin (Côteaux)
- 5.- Port-à-Piment
- 6.- Chardonnières
- 7.- Les Anglais
- 8.- Constant (Les Anglais)
- 9.- Cahouane (Tiburon)
- 10.- Tiburon
- 11.- Rendel (Chardonnières)
- 12.- Saint Jean du Sud
- 13.- Arniquet
- 14.- Boco (Les Anglais)
- 15.- Carpentier (Port-Salut)
- 16.- Port-Salut
- 17.- Beaulieu (Chantal)
- 18.- Chantal
- 19.- Ducis
- 20.- Dubreuil (Torbeck)
- 21.- Maniche

- 22.- Camp Perrin
- 23.- Marceline (Camp Perrin)
- 24.- Laborde (Cayes)
- 25.- Vieux Bourg d'Aquin
- 26.- Aquin
- 27.- Morisseau (Saint Louis)
- 28.- Zanglais (Saint Louis)
- 29.- Saint Georges (Saint Louis)
- 30.- Saint Louis du Sud
- 31.- Cavaillon
- 32.- Martineau (Cavaillon)
- 33.- Gros Marin (Cavaillon)
- 34.- Solon (Saint Louis)
- 35.- Laurent (Cayes)
- 36.- Faugas (Cayes)
- 37.- Torbeck
- 38.- Cayes

